



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

22^e séance plénière

Mardi 20 octobre 2009, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Points 63 et 47 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

Rapports du Secrétaire général (A/64/204 et A/64/208)

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/64/210)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/64/302)

Le Président (*parle en arabe*) : Ce débat important illustre clairement le statut particulier de l'Afrique dans les travaux de l'Assemblée générale, dans le cadre d'un ordre du jour allant des questions liées à la paix et à la sécurité à celles portant sur le développement social et économique.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), créé en 2001, a insufflé une vision et un dynamisme nouveaux au programme de paix et de développement africain. Il a montré que l'Afrique était disposée et déterminée à prendre pleinement en main sa destinée et qu'elle en avait les capacités. Dans son ensemble, la communauté internationale a accueilli avec satisfaction le NEPAD qu'elle voyait comme un plan de développement politique, économique et social sous contrôle africain pour l'avenir du continent. À cet égard, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine a fait l'objet de nombreux éloges pour son approche positive et novatrice propre à garantir la bonne gouvernance. Trente pays africains ont accédé au Mécanisme, 12 d'entre eux ayant été examinés par leurs pairs.

En septembre de l'année dernière, la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le développement de l'Afrique a adopté une déclaration (résolution 63/1) qui a non seulement insisté sur sa volonté absolue de satisfaire aux besoins de développement de l'Afrique mais a également appelé à la mise en place d'un mécanisme permettant aux États Membres de continuer à relever ces défis, en tenant compte du fait qu'une Afrique plus forte exige aussi un système des Nations Unies plus fort. À cet égard, nous devons renforcer notre engagement et réfléchir aux meilleurs moyens de faire avancer le NEPAD – programme d'ensemble du continent africain axé sur la consolidation de la démocratie et de la bonne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



gouvernance – en mettant en œuvre huit domaines prioritaires : l'infrastructure; la gouvernance politique et économique et la direction des entreprises; l'agriculture, l'enseignement; la santé, la science et la technologie; l'accès au marché et le tourisme; et l'environnement.

Il est vital d'accorder une attention particulière à l'Afrique pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), car c'est essentiel pour que le continent figure de nouveau au programme international en matière de développement et s'engage sur la voie d'un développement irréversible et durable.

Il est encourageant de voir que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de différentes composantes du Programme actualisé de développement des infrastructures en Afrique du NEPAD, axé sur l'énergie, les transports, l'eau et l'assainissement, l'information et la technologie des communications. Sur le plan de l'environnement, les ministres africains de l'environnement ont adopté un programme commun pour les négociations mondiales sur les changements climatiques qui déboucheront sur Copenhague en décembre. Sous l'égide de la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement, des progrès substantiels ont été réalisés lors de la phase préparatoire du programme sur le climat et le développement en Afrique, notamment pour ce qui est de la création du Centre africain de politique climatique de l'Afrique, qui est l'organe directeur des politiques du programme.

Je me félicite des efforts déployés pour mettre en œuvre l'alliance des dirigeants africains contre le paludisme qui vise à protéger toutes les personnes exposées au paludisme en menant des interventions vitales d'ici la fin de 2010. Il est tragique et inacceptable que le paludisme tue près d'un million d'Africains chaque année et touche plus de 200 autres millions, et surtout des femmes, des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans.

Il est donc essentiel que la communauté internationale apporte un appui accru au programme proposé par le NEPAD pour faire face à la pauvreté, à la maladie, à la crise alimentaire, aux changements climatiques et à la crise économique et financière, qui ont tous sapé les efforts de l'Afrique pour atteindre ses

objectifs de développement, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement. Ces crises menacent les moyens d'existence, le bien-être et les perspectives de développement de millions de personnes, exacerbent les tensions politiques et sociales et nuisent à la capacité des États de fournir des services de base à leurs citoyens.

Il est donc essentiel de créer de toute urgence un environnement propice à l'investissement et à la croissance économique à long terme en Afrique, appuyé par des actions concrètes. Les efforts de l'Afrique doivent se conjuguer à un engagement important de la part de la communauté internationale, à une meilleure compréhension des besoins particuliers de l'Afrique et à une plus grande coordination des politiques et des programmes. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour assurer la mise en œuvre pleine, effective et opportune des engagements souscrits pour le développement de l'Afrique. Je pense que la réunion de haut niveau de septembre 2010 sera l'occasion de revoir et de revitaliser la réalisation des objectifs de développement, en particulier en Afrique, et j'encourage donc tous les États Membres à œuvrer à son succès. J'espère que ce débat apportera une contribution utile et donnera un aperçu précieux de ce processus.

M. Lidén (Suède) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Albanie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, l'Ukraine, la République de Moldova et la Serbie s'associent à cette déclaration.

Nous nous réjouissons de cette occasion de discuter ensemble du développement et de la santé, ainsi que de la paix et de la sécurité en Afrique.

L'Afrique est un grand partenaire de l'Union européenne (UE). Grâce à la mondialisation, les possibilités et les défis de nos deux continents deviennent de plus en plus inextricablement liés. L'Union européenne veut faire cause commune avec l'Afrique afin de s'attaquer aux problèmes et d'exploiter au maximum les possibilités qu'offrent nos deux continents.

La Stratégie conjointe UE-Afrique sur laquelle nous nous sommes mis d'accord en 2007 est un fondement adéquat de notre coopération qui ne cesse de s'approfondir. La semaine dernière, les troïkas ministérielles de l'Union européenne et de l'Union

africaine se sont réunies à Addis-Abeba. Elles ont abordé nos préoccupations communes relatives à la Somalie et au Soudan, et ont exprimé leur vive préoccupation face à la situation qui règne en Guinée. Elles sont convenues de collaborer en ce qui concerne le changement climatique, dans la perspective de la Conférence de Copenhague.

Il y a des raisons de se montrer optimiste en ce qui concerne le développement de l'Afrique, malgré les nombreux défis non encore résolus et la crise financière mondiale. La paix, la liberté politique et la croissance économique se sont améliorées ces dernières années. Cependant, l'Afrique, plus que les autres continents, est durement touchée par la crise économique actuelle. Elle est également la plus touchée par l'insécurité alimentaire et le changement climatique.

L'Union européenne est pleinement résolue à appuyer les pays africains et leurs peuples dans leur quête de la paix, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et du développement durable. Elle continuera de tirer parti des progrès réalisés en Afrique au cours de la dernière décennie. Malgré des progrès lents dans bien des domaines, l'Afrique pourrait atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement si nous accélérons tous nos efforts pour la dernière ligne droite avant 2015.

En l'espace de sept ans seulement, l'Union africaine est devenue un acteur régional indispensable. La coopération régionale africaine gagne de l'élan. C'est un signe positif, puisque les problèmes de l'Afrique ne peuvent être résolus que par les Africains eux-mêmes grâce à des efforts conjoints. L'Union européenne salue l'évaluation des États membres de l'UA dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

La voix de l'Afrique dans les négociations sur le commerce international peut être renforcée grâce à la coopération régionale. L'intégration africaine rend l'Afrique mieux armée pour s'attaquer aux problèmes relatifs à la paix et à la sécurité, aux problèmes économiques et sociaux, ainsi qu'au changement climatique.

Le changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement sont des questions qui préoccupent le monde entier et ne devraient pas être examinées séparément, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général. Même si la nature spécifique de ces préoccupations peut varier, nous partageons certains

défis fondamentaux quant à la manière de résoudre efficacement ces problèmes.

Le partenariat stratégique Afrique-Europe se fonde sur les principes fondamentaux de l'unité de l'Afrique, de l'interdépendance entre l'Afrique et l'Europe, de l'appropriation et de la responsabilité conjointe, du respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'état de droit, ainsi que du droit au développement.

Il est clair que c'est au continent africain que revient la responsabilité de son propre développement. C'est la démarche centrale du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'appui de la communauté internationale doit viser à aider le continent africain à développer son potentiel sur la base de ses propres ressources. Notre but devrait être de mettre au plus vite l'accent sur la coopération et le commerce, au lieu de continuer à nous concentrer sur l'aide.

L'objectif du partenariat est de faciliter un dialogue ouvert et élargi ainsi qu'une coopération en matière de droits de l'homme et de gouvernance démocratique, y compris le plein exercice de ces droits par les femmes et les enfants. J'aimerais attirer particulièrement l'attention sur les femmes en Afrique. Les droits des femmes et les possibilités qui leur sont offertes sont fondamentaux pour la consolidation de la paix, la croissance économique, le développement et le bien-être.

L'Union européenne réitère son objectif collectif de consacrer 0,56 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement d'ici à l'année prochaine, et 0,7 % de son RNB d'ici à 2015. Au moins 50 % de ces fonds supplémentaires seront alloués à l'Afrique. Nous sommes également en train d'améliorer la cohérence entre les politiques de l'Union européenne dans les domaines de la mobilisation des ressources et d'une aide au développement plus efficace.

Le commerce est une condition préalable à la croissance économique et à des efforts durables dans la lutte contre la pauvreté. Ensemble, nous devons continuer à promouvoir un système commercial mondial axé sur le marché. Il est nécessaire d'améliorer l'accès aux marchés internationaux, y compris au marché européen, aux biens et aux services africains. Il est crucial que les négociations du Cycle de Doha soient couronnées de succès en 2010 et c'est aussi une haute priorité pour l'Union européenne.

Un autre défi qu'il nous faut relever en Afrique est celui de la santé. Des maladies qu'on peut prévenir et traiter, qui sont à l'origine de décès qu'on peut éviter et de souffrances indicibles, et en même temps entravent le développement économique et détruisent le tissu social du continent, représentent un lourd fardeau pour l'Afrique. Les experts reconnaissent de plus en plus que les maladies infectieuses sont le plus grand obstacle au développement de l'Afrique et compromettent sérieusement les efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le sida est toujours la principale cause de décès en Afrique. Cela paraît incroyable, mais 300 000 enfants africains naissent avec le VIH chaque année. Un autre défi sanitaire concerne les femmes africaines. Dix-neuf des 20 pays qui ont le taux de mortalité maternelle le plus élevé sont en Afrique. L'année passée, plus de 250 000 femmes sont décédées de complications pendant la grossesse et à l'accouchement. Ceci est tout simplement inacceptable.

Le paludisme fait des ravages considérables en Afrique. Toutes les 30 secondes, quelque part dans le monde, un enfant meurt de paludisme. Environ un million de personnes meurent de paludisme chaque année, la majorité d'entre elles en Afrique. On estime à plus de 12 milliards de dollars les pertes directes causées par le paludisme chaque année en Afrique.

Ces dernières années, des progrès importants ont été enregistrés dans la lutte contre le paludisme. Le Rwanda, l'Érythrée et la Zambie ont démontré qu'il était possible de faire reculer cette maladie. Se concentrer clairement sur des interventions efficaces, accroître le financement et la détermination politique s'est révélé efficace. Nous nous félicitons de la mise en place de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, l'ALMA, qui a été formée pour donner un soutien politique à la lutte contre le paludisme.

Cependant, des lacunes importantes existent toujours sur le plan financier. En sa qualité de plus grand donateur mondial en général et dans le secteur de la santé en particulier, l'Union européenne continuera de prendre la tête des efforts visant à maintenir les engagements financiers dans la lutte contre le paludisme.

À notre avis, lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, grâce au renforcement des systèmes de santé nationaux, est l'un des moyens les plus efficaces d'atténuer les effets de la pauvreté et de

promouvoir un progrès économique équitable et durable. Ces trois maladies représentent une lourde charge pour les pays les plus pauvres. Nous devons investir davantage dans le personnel médical et renforcer les capacités pour la prévention, le traitement et les soins.

Dans les 10 dernières années, un certain nombre de conflits armés ont pris fin en Afrique. Nous avons vu des conflits brutaux réglés par des moyens pacifiques en Angola, en Sierra Leone et au Libéria. Il y a aussi des progrès au Burundi, où des élections sont prévues l'année prochaine. Un règlement de la crise ivoirienne semble imminent. La réconciliation diplomatique récente entre la République démocratique du Congo et ses voisins, qui doit cependant être encore consolidée, rend possible une coopération régionale qui permettra de poser les fondements d'une stabilisation à long terme de la région des Grands Lacs.

Néanmoins, les conflits armés se poursuivent au Soudan, en Somalie et dans l'est de la République démocratique du Congo, infligeant de nombreuses souffrances aux populations civiles. L'Union européenne est également très préoccupée par le climat politique de plus en plus violent en Guinée.

Nous avons en outre constaté une résurgence inquiétante des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique. Ce phénomène risque de nuire à la stabilité du continent et à la promotion d'une paix et d'un développement durables. Sur une note plus positive, nous saluons la réaction rapide de l'Union africaine et des communautés économiques régionales à la suite des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Guinée, à Madagascar et en Mauritanie.

Les membres de l'Union européenne appuient la Commission de consolidation de la paix et participent à ses activités, notamment dans le cadre des formations Burundi, Sierra Leone, Guinée-Bissau et République centrafricaine. La Commission peut notablement contribuer à la réalisation des priorités nationales et servir de cadre d'échanges efficace pour renforcer la responsabilité mutuelle. La diversité de la composition de la Commission a permis au programme de consolidation de la paix de bénéficier d'une large légitimité internationale.

L'Union européenne appuie activement l'Union africaine et l'Agenda africain pour la paix et le développement. Cette coopération pourrait être encore favorisée par un dialogue accru entre l'Union

européenne et l'Afrique dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Encourager l'aspiration de l'Afrique à la paix est l'une des priorités de l'Union européenne. Dans le cadre de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, l'Union européenne a alloué un montant supplémentaire de 300 millions d'euros pour la période allant de 2008 à 2010. En outre, quatre missions de l'Union européenne sont actuellement déployées sur le continent africain dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense.

Enfin, après des décennies de croissance négative, l'Afrique semble aujourd'hui prendre un nouveau départ. Le continent africain est en train de prendre sa place sur la scène internationale, grâce notamment au fait que l'Union africaine est résolue à trouver des solutions aux problèmes africains et internationaux. L'Union européenne s'associe à l'action menée par les pays et les peuples africains pour réaliser leurs ambitions.

M. Sharif (Soudan) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom des États membres du Groupe des 77 et de la Chine sur les points 63 et 47 de l'ordre du jour. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de ses rapports portant sur les points à l'examen aujourd'hui.

Les pays africains ont pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en élaborant des plans directeurs sectoriels pour le développement, en mettant au point des projets spécifiques et en établissant des objectifs de dépenses dans les domaines prioritaires du NEPAD. De nombreuses avancées ont été réalisées en Afrique depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000 (résolution 55/2) avec la mise en place du NEPAD et d'un programme de l'Union africaine actuellement en cours. Par le biais du NEPAD, les dirigeants africains ont assumé la responsabilité et pris la direction de l'agenda de renouveau socioéconomique du continent, dont ils ont transformé le contenu.

Les politiques et les priorités du NEPAD sont devenues un cadre valide et approuvé pour le développement de l'Afrique. Par le NEPAD, les dirigeants africains ont fondamentalement modifié le cadre théorique du développement. L'approche étroite des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté a été remplacée par une approche systématique et holistique du développement, passant par une appropriation par les Africains eux-mêmes. De

fait, la plupart des pays africains disposent désormais de leurs propres stratégies nationales de développement. Ces efforts requièrent un climat national et international favorable à la croissance et au développement et doivent être appuyés par les différentes parties prenantes. Malgré les efforts déployés pour mettre en œuvre le NEPAD, l'Afrique est encore loin de recevoir les niveaux d'appui requis dans le cadre de ce partenariat.

Dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), les chefs d'État et de gouvernement indiquaient que l'Afrique était le seul continent à ne pas être en bonne voie pour la réalisation des objectifs du Millénaire d'ici à 2015. Cela a été répété dans des résolutions ultérieures (63/1 et 63/239, annexe) qui soulignaient qu'il était nécessaire de concrétiser au plus vite et énergiquement les engagements pris en matière de développement, en particulier pour ce qui était du développement de l'Afrique, entravé par de graves difficultés qui exigeaient que les pays africains et la communauté internationale mènent une action collective.

Il faut mobiliser des ressources pour les États africains en vue d'appuyer les efforts visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre de programmes nationaux de développement et à mettre en œuvre le programme du NEPAD. Une action concertée des pays développés et de la communauté internationale doit être menée d'urgence si nous voulons parvenir à éliminer la pauvreté et la faim en Afrique. À cet égard, le Groupe des 77 et la Chine réaffirment que le principal obstacle au développement de l'Afrique reste la mise en œuvre intégrale d'un partenariat mondial pour le développement. Il est devenu évident qu'en dépit de toutes les actions et de tous les engagements des pays africains, le principal obstacle au développement de l'Afrique reste l'absence de ressources adéquates.

L'Union africaine a réalisé des progrès importants en matière de prévention des conflits sur le continent en mettant en place des mécanismes qui contribuent à favoriser une paix et un développement durables sur le continent. La prise en charge par l'Afrique du règlement des conflits a donné des résultats remarquables. Des efforts coordonnés, soutenus et intégrés de la part des organismes des Nations Unies et des États Membres, des organisations régionales et sous-régionales ainsi que des institutions financières internationales et régionales doivent faciliter la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Le développement apporte la contribution la plus précieuse à la paix. C'est pourquoi assurer le développement, la croissance économique et l'élimination de la pauvreté devrait faire partie intégrante des stratégies de prévention des conflits. Il faut en même temps adopter une approche coordonnée et globale pour conjuguer les activités de consolidation de la paix, les secours d'urgence et les mesures d'aide au développement à long terme.

La réalisation d'un développement durable en Afrique exige, entre autres, que la dette intenable des pays africains soit annulée par les donateurs bilatéraux et multilatéraux. Pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015, premier objectif du Millénaire pour le développement, le taux de croissance annuel moyen devrait osciller entre 7 et 8 %. Pour parvenir à ce taux de croissance plutôt élevé, nous demandons que des mesures soient prises pour mobiliser des ressources extérieures.

En matière d'environnement, nous reconnaissons qu'il importe de tenir compte du caractère interdépendant et complémentaire des trois dimensions du développement durable. En conséquence, le Groupe des 77 et la Chine demandent résolument que l'action menée pour lutter contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification soit renforcée et que les pays africains bénéficient d'une assistance accrue à cet effet, de la part des donateurs multilatéraux et bilatéraux et grâce à l'établissement de partenariats avec le secteur public et le secteur privé.

Les pandémies du VIH/sida et du paludisme font des ravages dans de nombreuses sociétés africaines, paralysant leurs économies et ruinant leur tissu social. La communauté internationale devrait avoir profondément conscience que des efforts plus importants sont nécessaires pour accroître l'efficacité de la prévention, des soins et de l'atténuation des effets de ces pandémies mortelles. On est de plus en plus conscient de la tragédie et de son impact désastreux; ce qui fait cruellement défaut, c'est un engagement politique authentique, la fourniture du financement requis correspondant et des programmes appropriés pour faire face à ces pandémies.

Nous demandons à la communauté internationale de continuer d'appuyer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et, dans le cadre d'initiatives nationales, de créer les conditions nécessaires pour assurer l'accès de tous à des moustiquaires imprégnées d'insecticide, à la

pulvérisation d'insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations pour lutter contre le paludisme et à des traitements antipaludiques efficaces par médicaments associés et aussi, le cas échéant, par la distribution gratuite de moustiquaires traitées aux insecticides.

M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

Pour terminer, le Groupe des 77 et la Chine invitent la communauté internationale à ne pas oublier que la crise alimentaire, la crise énergétique et le changement climatique frappent l'Afrique au premier chef. La crise financière et économique mondiale a de graves effets néfastes sur le développement de l'Afrique. Les pays africains pauvres, qui dépendent fortement des exportations de produits agricoles de base, comptent parmi les plus durement touchés par l'échec des négociations commerciales multilatérales et par le maintien des politiques de subventions massives par les pays développés. L'aide publique au développement (APD) est tombée jusqu'à des niveaux records, pour ne représenter que moins d'un tiers des objectifs convenus au niveau international. Il importe que l'APD augmente et qu'elle soit, bien évidemment, combinée à une série d'autres mesures politiques qui renforceraient le développement dans les pays africains.

M. Jomaa (Tunisie) (parle en anglais) : J'ai l'honneur d'intervenir sur les points 63 et 47 de l'ordre du jour, qui traitent, respectivement, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de la Décennie 2001-2010 de la lutte antipaludique en Afrique, au nom du Groupe des États d'Afrique.

Le Groupe des États d'Afrique s'associe à la déclaration faite par le représentant du Soudan au nom du groupe des 77 et de la Chine. Nous tenons à remercier le Secrétaire général des trois rapports détaillés à l'examen (A/64/204, A/64/208 et A/64/210).

La déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1), adoptée lors de la réunion de haut-niveau tenue le 22 septembre 2008 (voir A/63/PV.4), illustre la volonté des États Membres de renforcer et d'intensifier la coopération internationale afin de trouver des solutions à long terme aux besoins de développement de l'Afrique.

La réunion de haut niveau a reconnu que des gains considérables étaient possibles si la communauté

internationale avait traduit ses engagements en résultats concrets. Malheureusement, les rapports du Secrétaire général nous rappellent que la majorité des pays africains ont pris du retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les effets conjugués des crises économique, financière et alimentaire, ainsi que le changement climatique et la hausse des prix du pétrole, ont remis en cause les gains obtenus en matière de réduction de la pauvreté et menacent d'inverser les progrès enregistrés au cours des sept dernières années dans la réalisation de quelques-uns des OMD.

Nul n'est plus responsable du développement de l'Afrique que les peuples africains, les États africains et les institutions africaines. Les pays africains ont réalisé de grandes avancées dans la mise en œuvre du NEPAD. Des progrès ont été enregistrés l'année dernière dans la réalisation de projets du NEPAD intéressant des secteurs clefs tels que les infrastructures, le Programme intégré de développement agricole du Nouveau Partenariat, l'enseignement et la formation, l'environnement, l'information et les technologies de communication, les sciences et la technologie. On a réussi en outre à faire avancer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD, 30 pays y ayant adhéré et 12 examens par les pairs ayant été menés à bien. En outre, des stratégies, instruments et approches d'intégration des femmes à la vie publique dans le cadre du NEPAD sont en cours d'élaboration depuis 2004 et des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de certains programmes du NEPAD visant l'autonomisation des femmes africaines.

De même, la communauté internationale, y compris l'ONU, devraient agir de concert de manière urgente pour atténuer l'effet socioéconomique de la crise et aider les pays africains à remonter la pente vers la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des OMD. En particulier, les partenaires du développement devraient tenir leurs engagements en matière d'aide. Le Secrétaire général recommande dans son rapport sur le NEPAD que les donateurs accroissent considérablement les décaissements de l'aide en 2009 et en 2010 de façon à tenir les engagements qu'ils ont pris de fournir à l'Afrique d'ici à 2010, 25 milliards de dollars supplémentaires d'APD au prix de 2004.

De plus, les partenaires originaires de pays développés devraient prendre de nouvelles mesures concrètes afin d'accroître leurs investissements directs étrangers et le transfert de technologie en Afrique, et

conclure rapidement le Cycle de négociations de Doha sur le commerce dans l'optique du développement, en honorant leurs promesses de réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires pour les produits africains et d'éliminer les subventions agricoles qui créent une distorsion des échanges mondiaux, sans que cela remette en cause l'aide alimentaire à l'Afrique. La mise en œuvre et la mise en pratique complètes de l'initiative Aide pour le commerce dans les pays africains est indispensable pour leur permettre de mettre en œuvre les accords de l'Organisation internationale du commerce et d'en bénéficier, d'accroître leurs échanges et de renforcer leurs marchés.

Les pays africains attachent de même une grande importance à la coopération Sud-Sud, notamment dans les domaines de l'infrastructure, des conseils techniques et d'autres secteurs productifs et innovants.

En ce qui concerne le changement climatique, les partenaires de développement devraient fermement appuyer les efforts de lutte contre ses effets en investissant dans les mesures d'atténuation et d'adaptation afin d'empêcher la déforestation, et en augmentant le financement en faveur des énergies renouvelables en Afrique, telles que l'énergie solaire, éolienne et hydrique. Il faut absolument veiller à ce que les projets fassent appel à ces sources d'énergie et non plus au charbon. Ce faisant, les partenaires de développement devraient tenir pleinement compte des besoins de développement de l'Afrique lors des négociations préparatoires à la conférence des Nations Unies sur le changement climatique.

Bien que quelques progrès aient été accomplis en 2008 en matière de libéralisation des échanges et de facilitation des affaires, les États africains sont encore loin de l'objectif fixé qui est d'affecter 10 % des ressources budgétaires nationales à l'agriculture et de dépasser l'objectif fixé de 6 % de croissance dans le secteur agricole. S'agissant de la santé, les États africains n'étaient pas, en ces temps de crises multiples, en état de consacrer 15 % de leurs budgets nationaux à la santé, comme le prescrit la Déclaration de l'Union africaine d'Abuja. Ces deux secteurs sont un exemple de l'action que les partenaires de développement devraient mener de concert avec les États africains pour répondre aux besoins spécifiques.

La crise financière et économique mondiale pose un défi unique aux pays africains puisque leurs économies dépendent lourdement de l'exportation d'un

nombre réduit de produits. À cet égard, les partenaires de développement de l'Afrique devraient accroître leur aide aux pays africains pour renforcer l'intégration régionale et diversifier leurs exportations, afin de leur permettre de répondre aux demandes des marchés mondiaux.

Le continent cherche les moyens de rétablir et de consolider la paix et la stabilité, en tant que condition *sine qua non* de la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international et de l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Heureusement, de nombreuses régions instables ont atteint des niveaux durables de stabilité, et d'autres ont vu une réduction du niveau de conflit.

Cela s'explique, entre autres, par les transformations survenues au sein de l'Union africaine (UA) et dans son architecture de paix et de sécurité, par l'approche multidimensionnelle de l'ONU en matière de maintien de la paix, par l'engagement renouvelé de la communauté internationale à combattre le fléau que représentent les conflits, par l'établissement du Groupe des Sages de l'Union africaine, par l'accroissement de la coopération entre l'Union africaine, l'ONU et les organisations sous-régionales, ainsi que par l'établissement de la Commission de consolidation de la paix qui appuie les pays sortant d'un conflit.

Nous croyons qu'assurer le développement économique et social est le meilleur moyen de prévenir les conflits en Afrique. À cet égard, le Groupe africain pense, comme le Secrétaire général, qu'il faut mettre au point des programmes nouveaux et créatifs pour générer des ressources humaines, financières et techniques ainsi que des partenariats effectifs afin de veiller à tenir dûment compte du lien entre la paix et le développement à toutes les étapes des efforts de paix.

Toutes les parties intéressées doivent donc œuvrer ensemble dans une approche intégrée pour résoudre les causes profondes de tension sur le continent, telles que le chômage, l'insécurité alimentaire, et les effets des changements climatiques, comme la pénurie d'eau et la désertification. Le continent est conscient de la nécessité d'améliorer la gouvernance démocratique et de poursuivre les intérêts légitimes ainsi que le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. À cette fin, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine propose des garanties novatrices en vue d'améliorer la gouvernance et de promouvoir la responsabilité.

Le paludisme fait porter à l'Afrique un lourd fardeau. En effet, neuf cas sur 10 de paludisme dans le monde sont signalés en Afrique subsaharienne, et 90 % de la population africaine court le risque de contracter la maladie. Les enfants âgés de moins de cinq ans et les femmes enceintes sont les plus vulnérables au paludisme. Avec environ 250 millions de cas par an, le paludisme est la cause du décès de près d'un million d'Africains chaque année, dont la plupart sont des enfants. Il est considéré comme une maladie de la pauvreté et une cause de la pauvreté. Son impact sur le développement socioéconomique est immense – près de 12 milliards de dollars par an – et en conséquence, la maladie a ralenti la croissance économique de 1,3 % par an par suite de décès et de perte d'heures de productivité économique, et par son impact sur les recettes publiques et les revenus familiaux.

Les dirigeants africains sont fortement engagés dans la lutte contre le paludisme. Dans la Déclaration d'Abuja, ils se sont engagés, entre autres, à « réduire de moitié d'ici à 2010 le taux de mortalité dû au paludisme parmi le peuple africain » et sont déterminés à « mener une action adéquate et durable afin de renforcer les systèmes de santé pour faire en sorte qu'en 2005 [...] au moins 60 % des personnes à risque, en particulier les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes », bénéficient de mesures de protection.

À la session ordinaire de 2000 de l'Assemblée de l'Union africaine, tenue à Lomé, les dirigeants africains ont proclamé le 25 avril Journée africaine du paludisme, qui est devenue par la suite Journée mondiale du paludisme.

Même si de grands progrès ont été réalisés dans la lutte contre le paludisme, il reste encore de nombreux défis à relever, parmi lesquels la résistance aux médicaments, ce qui a obligé les pays à changer leurs politiques d'utilisation des médicaments pour passer à des polythérapies plus coûteuses. L'apparition d'une résistance aux polythérapies est très préoccupante. En outre, la mise sur le marché de médicaments de contrefaçon et de qualité inférieure va encore aggraver le problème. La faiblesse des systèmes d'acquisition et de distribution, l'accès difficile à l'équipement médical, en particulier pour les diagnostics rapides, et l'insuffisance de personnel médical qualifié sont quelques-uns des autres problèmes qui se posent.

Les crises financière, énergétique et alimentaire actuelles réduisent de surcroît la capacité des États Membres à allouer assez de fonds à la lutte contre le paludisme. Les changements climatiques sont un autre défi qui doit être pris en compte dans la lutte contre le paludisme, puisqu'il pourrait conduire d'autres régions géographiques où le paludisme n'était pas endémique à le devenir.

Nous sommes encouragés de voir que les organisations bilatérales et internationales, dont le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Programme de la Banque mondiale, l'Initiative contre le paludisme du Président des États-Unis et la Banque islamique de développement ont accru leur financement pour lutter contre le paludisme. Nous saluons également la Fondation Bill et Melinda Gates qui finance la recherche ainsi que d'autres initiatives de financement, telles que la Facilité internationale d'achat de médicaments qui vise à améliorer la disponibilité des médicaments contre le paludisme.

Les maladies et la mort liées au paludisme dans le monde peuvent être en grande partie éliminées grâce à un engagement politique et des ressources appropriées, si le public est éduqué et sensibilisé au paludisme et si des services de santé adéquats sont disponibles, en particulier dans les pays où la maladie est endémique. Il est important de se rappeler que nous n'avons qu'une année jusqu'en 2010, date butoir pour le projet Faire reculer le paludisme en Afrique, pour réduire de moitié le fardeau du paludisme, ménager l'accès universel aux services de santé et éliminer le paludisme en Afrique. Nous devons donc redoubler d'efforts pour réaliser les objectifs prévus pour 2010. Il est également impératif que nous commençons à regarder au-delà de 2010 dans notre lutte contre le paludisme.

Les Africains sont résolus à travailler dur pour faire de l'Afrique une zone de partenariat actif et établir sur le continent des conditions de paix et de développement durables. La tâche prioritaire pour toutes les parties intéressées est maintenant d'honorer effectivement leurs engagements envers l'Afrique.

M. Sinhaseni (Thaïlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à savoir le Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, le Viet Nam et la Thaïlande.

L'ASEAN se félicite de la déclaration faite par le représentant du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. L'ASEAN voudrait remercier le Secrétaire général pour son rapport exhaustif sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/64/204).

L'ASEAN est fermement solidaire de l'Afrique et a à cœur d'appuyer l'aspiration de l'Afrique à la croissance, au développement et à la prospérité, comme le mentionne le NEPAD. Nous appuyons pleinement l'objectif principal du NEPAD : générer une croissance économique générale et équitable qui permettrait à l'Afrique de réduire la pauvreté et de mieux intégrer l'économie mondiale. Dans cet esprit, j'ai l'honneur de vous faire part des vues de l'ASEAN sur certaines grandes questions.

Tout d'abord, l'ASEAN salue les progrès réalisés récemment par les pays et organisations africains dans la mise en œuvre des diverses priorités sectorielles du NEPAD, par exemple, dans les domaines de l'infrastructure, de l'agriculture, de la santé publique, de l'éducation et de la mise en valeur des ressources humaines, de l'information, de la technologie des communications, de la science et de la technologie, comme l'a indiqué le Secrétaire général.

L'ASEAN félicite les dirigeants et les peuples africains de leur ferme détermination à atteindre les nobles objectifs qu'ils se sont fixés eux-mêmes. Nous nous félicitons de l'analyse contenue dans le rapport du Secrétaire général (A/64/204), selon laquelle les progrès réalisés dans ces domaines prioritaires ont mis les pays africains en meilleure position pour atteindre bon nombre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Nous pensons aussi que nous ne pouvons pas nous abandonner à l'autosatisfaction.

Deuxièmement, à l'instar des pays en développement d'autres régions du globe, les pays africains ont dû faire face à de multiples problèmes causés par les nombreuses crises qui ont frappé le monde ces dernières années. La crise financière et économique actuelle, les problèmes de sécurité alimentaire et énergétique, le ralentissement des négociations commerciales multilatérales, la propagation des pandémies et des maladies infectieuses mortelles et enfin, les conséquences néfastes des changements climatiques, en particulier la désertification, menacent d'inverser les progrès durement accomplis par les pays africains pour

atteindre les OMD ainsi que pour parvenir à la croissance et au développement durables comme le prévoit le NEPAD. Il faut de toute urgence régler ces problèmes.

L'ASEAN estime qu'il est important de rappeler constamment à toutes les parties concernées le visage humain de la crise financière et économique actuelle, notamment s'agissant de ses effets sur les populations vulnérables des pays en développement. L'ASEAN l'a souligné très clairement à toutes les réunions portant sur la question, par exemple à l'ONU ainsi qu'aux Sommets du G-20 à Londres et, plus récemment, à Pittsburgh. L'ASEAN continuera d'insister sur cette dimension humaine de la crise financière et économique, non seulement parce que nous attachons beaucoup d'importance à cette question, mais également parce que nous avons nous aussi traversé une crise semblable à la fin des années 90.

Troisièmement, face à ces crises et ces défis si complexes et entremêlés, l'ASEAN pense sincèrement que la communauté internationale devrait répondre par une coopération et un partenariat internationaux plus forts et mieux coordonnés. La crise financière actuelle dans les pays développés ne devrait pas pousser les donateurs à revenir sur les engagements qu'ils ont pris à l'égard des pays en développement, notamment les pays africains. Les engagements pris à L'Aquila, Londres et Pittsburgh doivent être honorés.

De l'avis de l'ASEAN, il faut aider les pays en développement à renforcer leurs capacités et entreprendre des projets visant, entre autres, à consolider la protection sociale pour amortir les conséquences de la crise économique que traverse le monde actuellement sur les populations et sociétés vulnérables, et améliorer leur résistance à de futures catastrophes climatiques. L'ASEAN appelle toutes les parties à appliquer pleinement la Déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1), adoptée à l'issue de la réunion de haut niveau qui s'est tenue en septembre 2008. Puisque la réunion plénière de haut niveau pour évaluer les progrès des OMD est prévue pour septembre 2010 (résolution 63/302), nous exhortons tous les États Membres à profiter pleinement de cette occasion pour réfléchir aux résultats obtenus et aux problèmes rencontrés jusqu'ici, afin de revitaliser les efforts nationaux, régionaux et internationaux concernant les OMD au cours des cinq années qui restent avant l'échéance de 2015. Il sera vital, l'année prochaine, d'imprimer un nouvel élan avant qu'il ne soit trop tard.

Quatrièmement, l'ASEAN pense que la coopération Sud-Sud et le partenariat tripartite peuvent compléter de façon positive la coopération traditionnelle Nord-Sud pour appuyer le développement en Afrique. L'ASEAN estime que, dans de nombreux cas, les pays en développement sont mieux placés pour se comprendre et pour partager leurs expériences en ce qui concerne les réussites et les défis qu'ils rencontrent dans leurs efforts de développement. Nous sommes convaincus que l'aide au développement et les partenariats devraient permettre l'autonomisation des pays africains et de leurs populations en révélant leur potentiel sur la base de leurs avantages comparatifs, des priorités nationales et de l'appropriation nationale. Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance de la coopération Sud-Sud entre les pays de l'ASEAN et de l'Afrique, ainsi que des partenariats tripartites entre l'ASEAN, les pays africains et les donateurs, comme moyen efficace de promouvoir le commerce, l'agriculture, la sécurité alimentaire et les soins de santé en Afrique.

Cinquièmement, les pays de l'ASEAN s'engagent à renforcer les relations et les partenariats avec l'Afrique. Étant nous-mêmes des pays en développement, nous sommes prêts à faire profiter nos partenaires africains de notre expérience de développement économique et social. En ce moment même, des États membres de l'ASEAN travaillent avec leurs partenaires africains dans des domaines aussi variés que la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement des capacités, la santé publique – notamment la lutte contre les maladies infectieuses comme le paludisme –, la pêche et l'agriculture.

L'ASEAN se félicite aussi des progrès enregistrés dans le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, dont la réunion des hauts représentants s'est tenue à Jakarta les 12 et 13 octobre, afin de préserver la dynamique du Partenariat stratégique et de réaffirmer la volonté résolue de l'ASEAN de renforcer la coopération par la mise en œuvre d'activités et de programmes concrets dans le cadre du Partenariat stratégique.

Alors que nous renforçons notre propre intégration pour devenir une communauté ASEAN, nous appuyons également pleinement les efforts qui visent à accroître l'intégration régionale en Afrique. Nous notons avec intérêt que le dernier rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement consacré au développement économique en Afrique en 2009, publié en juillet

(UNCTAD/ALDC/AFRICA/2009), recommande que l'Afrique intensifie ses initiatives d'intégration économique régionale afin de bâtir des économies plus fortes et plus résistantes. Si nous jugeons important que le Cycle de Doha débouche sur un document axé sur le développement afin de garantir un système commercial mondial libre et équitable qui profiterait aux pays en développement, nous sommes également convaincus que l'Afrique, comme d'autres régions, profiterait grandement d'échanges intrarégionaux plus étroits ainsi que d'une intégration et d'une harmonisation meilleures dans les domaines de l'infrastructure et de la politique commerciale. Nous sommes d'accord avec les recommandations contenues dans le rapport de la CNUCED selon lesquelles l'intégration régionale pourrait améliorer la capacité de production des pays africains, accroître leur diversification économique et améliorer leur compétitivité.

Comme le montrent les résultats de l'intégration dans les 10 États membres de l'ASEAN, et entre l'ASEAN et ses partenaires de l'Asie de l'Est, la mise en commun des ressources et les économies d'échelle permettraient aux pays africains d'améliorer leurs avantages comparatifs respectifs tout en participant de manière plus complète et plus efficace à l'économie mondiale. L'ASEAN appuie entièrement les efforts actuels en vue de promouvoir l'intégration entre les trois groupes sous-régionaux – le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) – dans le processus d'harmonisation COMESA-SADC-CAE. L'ASEAN est donc prête à travailler avec ses partenaires africains et à les faire profiter de son expérience en matière d'intégration régionale.

Enfin, l'ASEAN estime que l'association entre les pays de l'ASEAN et de l'Afrique doit être renforcée pour ne pas se limiter à de simples relations entre les gouvernements des deux régions. Il faut encourager les peuples de l'ASEAN et de l'Afrique à mieux se connaître et se comprendre. Pour le moment, nombre d'hommes et de femmes originaires de pays de l'ASEAN travaillent avec leurs partenaires africains sur des projets de développement et des projets commerciaux en Afrique. De même, de nombreux professionnels et étudiants africains œuvrent également avec leurs partenaires de l'ASEAN ou étudient dans de nombreux domaines dans des pays membres de l'ASEAN. Il faut continuer à promouvoir la mise en

place de nouveaux programmes d'échanges universitaires, commerciaux et culturels entre les deux régions afin de rapprocher leurs peuples. L'ASEAN est intimement convaincue que des contacts personnels plus étroits permettraient de jeter des bases solides pour le partenariat et l'amitié entre l'ASEAN et l'Afrique.

M. Tharoor (Inde) (*parle en anglais*) : Je suis heureux de participer au débat commun d'aujourd'hui sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Je remercie le Secrétaire général de son rapport complet sur la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international (A/64/204) ainsi que des autres rapports qu'il a préparés pour ce débat commun.

Les liens entre l'Inde et l'Afrique sont historiques. Les échanges commerciaux à travers l'océan Indien nous lient depuis des siècles. Pour le peuple indien, l'Afrique est également la terre de l'éveil du père de notre nation, Mahatma Gandhi. Par le passé, nous avons partagé la douleur de l'assujettissement et la joie de la liberté et de la libération. Nous avons lutté côte à côte contre l'apartheid et la discrimination raciale. L'Inde était à l'avant-garde de la lutte contre le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale – une lutte qui a contribué à transformer la vie de millions de personnes en Afrique et en Asie. Pendant notre marche commune, nous avons foulé les mêmes chemins, partagé les mêmes valeurs et caressé les mêmes rêves. Notre relation longue et historique est à présent devenue un partenariat durable et solide.

Dans son rapport « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : septième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international », le Secrétaire général a souligné que la coopération internationale était vitale pour le développement de l'Afrique. Il a insisté sur le fait que les partenaires internationaux de développement devaient mettre en place d'urgence une action concertée pour atténuer l'impact socioéconomique de la crise financière et économique mondiale, et pour aider les pays africains à progresser dans la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport souligne également la contribution apportée par l'Inde au développement de l'Afrique dans le contexte de la coopération Sud-Sud.

L'Inde entretient une relation étroite de longue date et à plusieurs niveaux avec l'Afrique. Une Inde vibrante et une Afrique renaissante voient leurs relations s'approfondir et leurs intérêts converger de plus en plus dans leur quête commune de croissance et de développement économiques durables. Notre partenariat englobe des secteurs prioritaires qui font partie intégrante des objectifs de développement de l'Afrique au XXI^e siècle. L'Inde s'engage à œuvrer avec l'Afrique suivant les priorités du continent. Les domaines de coopération prioritaires sont notamment le développement des infrastructures, le renforcement des capacités, l'agriculture, la santé et la sécurité alimentaire ainsi que la coopération technologique. Nous accordons une haute priorité au développement des infrastructures, notamment les chemins de fer, les technologies de l'information, les télécommunications et l'énergie.

Le premier Sommet du Forum Inde-Afrique tenu à Delhi en avril 2008 a été une étape importante dans l'engagement de l'Inde auprès de l'Afrique. La Déclaration de Delhi et le Cadre de coopération Afrique-Inde, qui ont été adoptés pendant le Sommet, ont mis en relief notre vision commune et notre conception du monde qui, conjuguées, offrent une base solide pour l'intensification de notre engagement dans les années à venir.

L'Inde a jusqu'à présent accordé plus de 3 milliards de dollars de lignes de crédit préférentielles à des pays d'Afrique. Pendant le Sommet du Forum Inde-Afrique, elle a également décidé d'augmenter la valeur de la ligne de crédit et a annoncé une ligne de crédit de 5,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Depuis la création du Programme indien de coopération technique et économique en 1964, le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines en Afrique sont devenus des domaines hautement prioritaires pour le Gouvernement indien. Le Programme a permis à des milliers d'experts et d'étudiants africains de venir dans mon pays suivre des programmes de formation dans des institutions professionnelles. Ces programmes portent sur des domaines divers tels que l'agriculture et l'agro-industrie, le développement de l'esprit d'entreprise, la conception d'outils, la création de petites entreprises, la promotion des industries rurales et les technologies de l'information. Le nombre de créneaux de formation pour les pays africains est passé de 1 100 à 1 600 dans le cadre du Programme. En outre, plusieurs milliers

d'étudiants africains étudient actuellement dans des universités et des écoles indiennes. Le nombre de bourses scolaires que nous offrons aux pays africains a également doublé pour passer à 500.

Dans les cinq ou six prochaines années, l'Inde va également entreprendre en Afrique, sous forme de dons, des projets dans des domaines critiques tels que l'enseignement supérieur et professionnel, les sciences, les technologies de l'information, l'agriculture et les énergies renouvelables.

Le projet de réseau électronique panafricain, qui vise à combler le fossé numérique entre l'Afrique et le reste du monde, est l'une des initiatives les plus ambitieuses entreprises par l'Inde. Quarante-deux pays ont déjà adhéré à ce programme qui doit fournir des services en ligne en donnant la priorité aux télécommunications, au téléenseignement, aux services de télémédecine et à la connectabilité pour les personnes extrêmement importantes – la connectabilité VVIP – grâce à un réseau satellitaire et de fibres optiques entre les chefs d'État des 53 pays. Ce projet serait extrêmement avantageux pour l'Afrique sur le plan du renforcement des capacités grâce aux compétences et au développement des connaissances des étudiants et des spécialistes médicaux, mais également pour les consultations médicales.

L'Inde est activement engagée auprès du NEPAD depuis la première heure. Le Gouvernement indien a annoncé une ligne de crédit de 300 millions de dollars pour le NEPAD au cours du Sommet du Forum Inde-Afrique. Cette ligne de crédit s'ajoute aux 200 millions de dollars de lignes de crédit accordés au NEPAD en 2002.

Le secteur privé indien est de plus en plus engagé auprès de l'Afrique. Les sociétés indiennes ont beaucoup investi en Afrique dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des services, du développement des ressources humaines et des infrastructures. Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique augmentent rapidement. Les échanges commerciaux bilatéraux avec l'Afrique ont atteint plus de 36 milliards de dollars pendant la période 2008-2009, ce qui veut dire qu'ils ont presque sextuplé en autant d'années. Nous attendons avec intérêt d'œuvrer avec nos partenaires africains pour porter jusqu'à de nouveaux pics ces échanges commerciaux et ces investissements.

Dans son rapport sur le NEPAD, le Secrétaire général a lancé un appel pour que le Cycle de

négociations commerciales multilatérales de Doha soit, comme on l'attend depuis longtemps, couronné de succès. Lors du Sommet du Forum Inde-Afrique, l'Inde et l'Afrique ont décidé de travailler ensemble sur des problèmes mondiaux pressants qui les intéressent et les préoccupent de la même manière, notamment ceux qui concernent l'Organisation mondiale du commerce, comme la question des subventions accordées aux producteurs de coton. L'Inde a unilatéralement annoncé l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota pour les biens en provenance de 34 des pays les moins avancés (PMA) situés en Afrique. Cela couvre 94 % des biens concernés par les lignes tarifaires de l'Inde et donne un accès préférentiel aux marchés aux lignes tarifaires qui représentent 92,5 % des exportations totales de tous les PMA.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport, un facteur important pour régler les causes des conflits et contribuer à la paix et au développement durables en Afrique est la volonté de la communauté internationale, y compris des institutions des Nations Unies, d'allouer des ressources financières, humaines et techniques plus importantes aux stratégies régionales.

De son côté, l'Inde est très activement engagée depuis 60 ans dans les efforts de maintien de la paix en Afrique. À ce jour, plus de 7 000 agents de maintien de la paix indiens sont présents en Afrique, dont un contingent de 5 000 soldats en République démocratique du Congo. La première unité de police indienne entièrement composée de femmes est actuellement déployée au Libéria. Au-delà du maintien de la paix, cette unité a su tendre la main aux segments les plus vulnérables de la société – les femmes et les enfants – et inciter les femmes qui ont été si souvent victimes de la guerre à se considérer comme une source de réconfort et de force dans cette société qui a récemment été déchirée par la guerre.

En tant que membre fondateur de la Commission de consolidation de la paix, l'Inde continue de participer activement aux travaux de la Commission. Le Secrétaire général affirme dans son rapport (A/64/210) que 92 % des fonds versés par le Fonds pour la consolidation de la paix ont été alloués à des pays africains. Nous espérons que la révision du mandat du Fonds permettra de renforcer encore son efficacité.

La lutte de l'Afrique contre le paludisme est abordée dans un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire

reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique », transmis par une note du Secrétaire général (A/64/302). Nous regrettons vivement que le paludisme continue de tuer plus d'un million de personnes par an alors que cette maladie peut être prévenue, traitée et parfaitement soignée.

Bien que nous notions avec satisfaction qu'un certain nombre de mesures préventives, telles que la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide, soient mises en œuvre à une échelle beaucoup plus grande, il n'en demeure pas moins que les capacités du monde en développement de combattre les crises de santé publique de cette nature ont parfois été limitées sous prétexte de respecter les droits de propriété intellectuelle. L'accès à des médicaments à prix abordables est une partie essentielle du droit à la santé, ce qui a même été reconnu par les aspects du régime des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Malheureusement, cela relève plus de la théorie que de la pratique.

Le Cadre de coopération Afrique-Inde pour 2008 comprend des programmes de renforcement des capacités des médecins et des professionnels de la santé pour leur permettre de faire face à des pandémies telles que le paludisme, la filariose, la poliomyélite, le VIH et la tuberculose.

Pour terminer, je tiens à affirmer que l'Inde a la vision d'une Afrique autonome, économiquement active et en paix avec elle-même et avec le monde. Mettant l'accent sur la vitalité du continent africain, le premier Premier Ministre de l'Inde, Pandit Jawaharlal Nehru, a dit :

« S'il y a bien une chose dont on ne saurait douter, c'est de la vitalité du peuple africain. Grâce à la vitalité de son peuple et aux énormes ressources disponibles sur ce grand continent, on ne peut douter par conséquent que l'avenir du peuple africain soit riche de promesses. »

C'est bien cette promesse que notre partenariat avec l'Afrique cherche à tenir. L'Inde accordera son entière coopération pour tirer profit du grand potentiel du peuple africain pour faire avancer la cause du progrès et du développement de l'Afrique.

M. Talbot (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir sur le point 63 de l'ordre du jour au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) qui sont Membres de l'Organisation des Nations Unies, à savoir Antigua-et-

Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et mon pays, le Guyana.

Les États membres de la Communauté des Caraïbes sont heureux de réaffirmer leur solidarité avec l'Afrique et son peuple, avec lesquels nous partageons des liens historiques et culturels profonds et le sentiment d'œuvrer pour une cause commune. Au fur et à mesure que nous nous efforçons de promouvoir le développement de nos régions respectives, nous prévoyons que les possibilités de coopération et d'échange entre nous augmenteront. L'Afrique peut continuer de compter sur le plein appui de la CARICOM dans la réalisation des objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la promotion d'une paix et d'un développement durables sur le continent.

La réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, tenue il y a un an, a tenu compte de l'état de la mise en œuvre des différents engagements pris et des défis rencontrés. En adoptant une déclaration politique sur les besoins en matière de développement de l'Afrique, la communauté internationale s'est engagée de nouveau

« en faveur d'un partenariat mondial redynamisé et renforcé entre égaux, reposant sur nos valeurs communes, la responsabilité mutuelle et partagée et la détermination à agir collectivement en faveur de notre avenir commun et à mobiliser les ressources – humaines, financières, technologiques et autres – nécessaires pour mettre fin à la pauvreté, à la faim et au sous-développement en Afrique, l'objectif étant assurément de traduire les engagements souscrits en actions concrètes. »
(résolution 63/1, par. 3)

Un an plus tard, nous sommes fondés à réfléchir de nouveau à ces engagements pour faire le bilan des progrès accomplis jusqu'à présent.

La CARICOM est donc reconnaissante au Secrétaire général des rapports dont nous sommes saisis au titre de ce point de l'ordre du jour (A/64/204, A/64/208 et A/64/210). Ensemble, ces rapports offrent un tableau contrasté des progrès accomplis qui ont été accompagnés de revers. Les rapports soulignent un certain progrès réalisé au niveau de la mise en œuvre du NEPAD, en dépit des conséquences négatives des diverses crises financière et économique, alimentaire, climatique et énergétique qui affligent le monde et

l'Afrique. Mais ces crises étant survenues au moment où les pays africains étaient sur le point de connaître une croissance économique importante, elles ont conduit à certains revers dans des domaines clés en 2008, notamment la croissance économique, le développement agricole et l'élimination de la pauvreté, ainsi que dans plusieurs autres indicateurs de développement humain.

La CARICOM a suivi avec intérêt les mesures prises par l'Afrique et ses partenaires pour faire progresser la mise en œuvre de divers plans et stratégies de développement nationaux et sous-régionaux dans le cadre du Nouveau Partenariat. Cependant, nous notons également que l'écart entre ce que la communauté internationale promet et ce qu'elle fait est toujours aussi large et que les pays africains continueront d'avoir besoin de l'appui très précieux de la communauté internationale s'ils veulent réaliser les objectifs du NEPAD.

Les défis fondamentaux que doit relever l'Afrique sont bien connus et ont été clairement énoncés par la communauté internationale. Les multiples crises mondiales actuelles, les performances socioéconomiques inégales sur tout le continent et l'apparition de nouveaux défis représentent des obstacles encore plus redoutables pour les perspectives de développement durable en Afrique. L'insuffisance des ressources demeure une difficulté majeure pour le développement africain. Malgré les efforts sérieux, sincères et cohérents des pays africains pour mettre en œuvre le NEPAD, l'Afrique est toujours loin de recevoir l'appui nécessaire dans le cadre de son partenariat avec la communauté internationale.

La Communauté des Caraïbes estime qu'il serait possible d'enregistrer des avancées considérables si la communauté internationale traduisait ses engagements en résultats concrets. L'aide publique au développement, l'investissement étranger direct et le commerce sont les principaux moteurs de la croissance en Afrique. C'est pourquoi il faut faire preuve d'une grande vigilance pour veiller à maintenir la tendance ascendante des mouvements d'investissements étrangers directs vers l'Afrique et pour que les partenaires de développement respectent leur promesse de porter les flux d'aide à l'Afrique à 66 milliards de dollars par an, aux prix de 2008, d'ici à 2010.

Il importe aussi de relever les défis en matière de viabilité de la dette africaine de manière cohérente. Diverses initiatives de réduction de la dette

multilatérale et bilatérale ont diminué les coûts du service de la dette de nombreux pays africains. Toutefois, la crise actuelle présente de nouveaux défis quant à la viabilité de la dette. L'absence manifeste de progrès dans les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha compromet en outre les perspectives de progrès de l'Afrique dans le domaine du développement. La CARICOM est convaincue que la communauté internationale devrait veiller à ce que les accords multilatéraux répondent aux besoins de l'Afrique et comprennent des dispositions appropriées en matière de développement.

Le développement de l'agriculture est crucial pour les perspectives de développement de l'Afrique. Une plus grande collaboration est donc nécessaire pour aider le continent à faire face à la crise alimentaire et à entamer une révolution verte réellement africaine. Comme on l'a dit à la session de cette année de la Commission du développement durable, au cours de laquelle l'une des rubriques thématiques a été consacrée à l'Afrique, il serait utile notamment d'encourager et de faciliter les investissements, notamment dans les infrastructures rurales, pour assurer le développement socioéconomique des communautés rurales et des groupes vulnérables; d'accroître les efforts de recherche-développement; de promouvoir la réforme foncière et la sécurité des droits fonciers; et d'appuyer la diversification économique et l'amélioration de la répartition des revenus.

La CARICOM est toujours consciente des relations complexes qui existent entre gouvernance et développement. Nous appuyons les efforts continus des pays africains pour améliorer la gouvernance économique et politique et renforcer les mécanismes permettant la participation, l'inclusion et l'autonomisation de tous les segments de la société africaine, notamment de la société civile, des femmes et des filles, des communautés et des foyers dans le cadre des processus politiques et de développement sur le continent. La CARICOM pense également qu'il faut poursuivre les efforts ciblés entrepris pour venir à bout de la conjonction de facteurs internes et externes qui génère des conflits et paralyse le développement.

La CARICOM continue d'approuver la demande présentée dans la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1) selon laquelle tous les engagements pris envers l'Afrique et par elle en vue de répondre à ses besoins de développement doivent effectivement être mis en œuvre et bénéficier d'un suivi adéquat de la

communauté internationale et de l'Afrique elle-même. La Communauté des Caraïbes souligne qu'il est important de renforcer et d'améliorer le suivi de la mise en œuvre du NEPAD. Comme l'a dit le Secrétaire général dans son rapport « Trop souvent par le passé, les gouvernements ont organisé des sommets de haut niveau sur le développement, fixé des buts qui semblaient audacieux, puis failli à leurs engagements » (A/64/208, par. 47).

Nous avons pris particulièrement note du fait qu'il serait plus efficace de regrouper les résultats des divers processus de suivi existants que de concevoir de nouveaux mécanismes. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction l'appui renforcé apporté par le système des Nations Unies à l'Union africaine et au Programme du NEPAD, notamment sous les auspices de l'équipe spéciale interorganisations sur l'Afrique, et les efforts visant à intégrer le NEPAD dans les activités normatives et opérationnelles de l'ONU.

Les États membres de la CARICOM trouvent encourageant que l'on ait reconnu que l'Afrique est capable d'efforts importants pour relever les nombreux défis auxquels elle a à faire face, et qu'elle s'est attelée à la tâche. Les progrès réalisés pour mettre en œuvre les projets du NEPAD et faire avancer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine témoignent de cette reconnaissance. Les pays africains eux-mêmes et leurs partenaires de développement doivent désormais poursuivre leur action prudente, en nouant notamment des liens plus étroits avec le secteur privé et la société civile, pour veiller à ce que les progrès accomplis à ce jour ne soient pas indûment sapés. La CARICOM se félicite donc de l'occasion qui lui est donnée d'appeler une fois encore la communauté internationale à renforcer substantiellement son appui au développement de l'Afrique grâce au NEPAD. À cet égard, nous pensons que la coopération Sud-Sud jouera un rôle important dans le cadre de la réponse internationale.

Les pays de la Communauté des Caraïbes œuvrent avec nos frères et sœurs africains dans divers organes, ici à l'ONU et dans le contexte du Commonwealth et du Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique notamment. Nous sommes honorés d'être partenaires de l'Afrique et d'autres pays et régions dans le cadre du projet visant à créer un mémorial permanent aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Nous poursuivrons nos travaux avec l'Afrique pour renforcer les mécanismes institutionnels de collaboration entre

nos deux régions et nos peuples et pour consolider les relations que nous avons nouées de longue date et les liens constructifs qui existent entre l'Afrique et les Caraïbes dans les domaines économique, social, culturel et autres.

M. Loh (Singapour) (*parle en anglais*): Je voudrais commencer par m'associer aux déclarations prononcées par les représentants du Soudan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et de la Thaïlande, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, sur cette question à l'ordre du jour.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) n'a cessé de se renforcer depuis son adoption en 2001. Le septième rapport complet du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international (A/64/204) indique que, malgré la crise financière et économique mondiale et son impact négatif, l'Afrique a réalisé des progrès l'année dernière dans des domaines tels que l'infrastructure, l'agriculture, l'enseignement, la santé, l'environnement et la science et la technologie. Nous saluons l'excellent travail qui est accompli grâce au NEPAD.

Lors d'un récent exposé présenté par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique sur le Mécanisme d'évaluation intra-africaine créé sous les auspices du NEPAD, nous avons été encouragés de constater que 30 pays avaient volontairement accédé au Mécanisme d'évaluation. Dix-sept d'entre eux ont également lancé ce processus pour leur propre compte. Le Mécanisme ne permet pas seulement d'évaluer la bonne gouvernance en Afrique par rapport aux normes et standards internationaux, mais présente également des réflexions africaines originales en matière de gouvernance. Les études de cas présentées montrent clairement que des progrès considérables ont été accomplis dans les domaines de la gouvernance et du développement socioéconomique en Afrique.

Toutefois, ces progrès, obtenus de haute lutte, pourraient bien être sapés étant donné que les pays africains sont de plus en plus touchés par la crise financière, la crise alimentaire et énergétique latente et les effets des changements climatiques. De nombreux pays africains sont déjà en retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement fixée à 2015. Dans ces conditions, si le principe du NEPAD consistant à fonder le développement de l'Afrique sur ses ressources et l'ingéniosité de son peuple ne doit pas changer, il est à craindre que l'Afrique ne continue de

prendre du retard si elle ne reçoit pas une coopération et une assistance internationales concertées et durables.

L'aide publique au développement, les investissements étrangers directs et le commerce sont les facteurs essentiels de la croissance en Afrique. En conséquence, les partenaires de développement de l'Afrique doivent prendre des mesures sérieuses pour maintenir la tendance à la hausse du flux des investissements étrangers directs vers le continent. À cet égard, il y a deux semaines seulement, le Ministre du commerce et de l'industrie de Singapour s'est rendu, en compagnie des délégations de 31 entreprises de Singapour, au Nigéria, en Afrique du Sud et au Ghana. Les investissements étrangers directs de Singapour vers l'Afrique ont augmenté de 146 % par an en moyenne ces 22 dernières années, et s'élevaient à 36 milliards de dollars en 2007.

En plus des investissements en Afrique, Singapour a aussi fourni une assistance et une coopération technique à nos amis africains dans le cadre du Programme de coopération de Singapour, mis en place dans le cadre du Ministère des affaires étrangères de Singapour afin de coordonner et de consolider notre assistance technique dans un cadre centralisé. Après notre accession à l'indépendance en 1965, nous avons eu la chance de compter sur de nombreux pays amis qui nous ont fait bénéficier de leur expérience en matière de développement. Sans leur aide, nos progrès auraient été plus laborieux. Puisque nous avons tiré parti de leur assistance, et dans ce même esprit d'amitié, Singapour est heureuse de faire part de son expérience et de ses compétences à d'autres pays en développement par le biais du Programme de coopération de Singapour.

Par exemple, en 2008, des participants venus de sept pays africains ont suivi un cours sur la gestion de l'environnement, le développement urbain et la planification urbaine, parrainé conjointement par le Ministère des affaires étrangères de Singapour et le Centre des Nations Unies pour le développement régional. Soixante-dix hauts fonctionnaires et spécialistes de l'enseignement du Ghana, de Madagascar et du Mozambique ont aussi assisté à un atelier de deux semaines dont le thème était « Chefs de file dans l'éducation et la formation pour une croissance durable en Afrique », organisé conjointement par la Banque mondiale, le Ministre des affaires étrangères de Singapour et International Enterprise Singapore.

Dernièrement, Singapour a accueilli un groupe de haut niveau de 35 responsables politiques du Ghana, du Kenya, du Mozambique, du Nigéria, du Rwanda et de la Tanzanie pour le troisième voyage d'étude Sud-Sud sur les compétences et les connaissances pour un développement durable en Afrique sous l'égide du Programme de formation de pays tiers parrainé par Singapour et la Banque mondiale. Ce voyage d'étude Sud-Sud avait pour but de permettre à Singapour de faire part de son expérience en matière de mise en valeur des compétences et des connaissances. Le programme était centré sur les liens entre l'éducation scolaire et les systèmes de formation, d'une part, et les compétences nécessaires à la stratégie de développement d'un pays et la croissance de l'industrie et des entreprises privées, de l'autre.

Permettez-moi de conclure en disant qu'il faut que les Africains gardent la haute main sur le NEPAD. Néanmoins, la communauté internationale devrait faire davantage pour appuyer l'Afrique dans ses efforts pour assurer le développement durable. À cet égard, Singapour, en tant que citoyen du monde responsable, est déterminée à aider les autres pays en développement à renforcer leurs capacités sur le plan des ressources humaines. Nous sommes heureux de faire bénéficier les autres des enseignements et de l'expérience acquis dans notre processus de développement, et nous savons que nous avons beaucoup à apprendre de nos homologues africains, au fur et à mesure que nous progressons ensemble.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je me réjouis des rapports soumis par le Secrétaire général sur les points de l'ordre du jour dont nous sommes saisis (A/64/204, A/64/208 et A/64/210). La délégation chinoise s'associe à la déclaration faite par le représentant du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La plupart des pays en développement sont situés en Afrique, et les pays africains représentent un quart des États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Sans paix et développement en Afrique, il n'y aura ni paix ni développement dans le monde.

La communauté internationale devrait faire preuve de plus de compréhension et d'attention en s'attaquant aux défis particuliers auxquels ont à faire face les pays africains dans leur processus de développement. La Chine a toujours estimé que, vu les difficultés auxquelles se heurtent les Africains, la communauté internationale devrait prendre au sérieux

les préoccupations de l'Afrique, respecter ses positions, répondre à ses appels et appuyer ses demandes.

En septembre 2008, l'Organisation des Nations Unies a organisé une réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique, à l'issue de laquelle une déclaration politique (résolution 63/1) a été adoptée, qui reflétait la volonté commune de tous les pays de renforcer leur coopération en aidant les pays africains à accélérer leurs efforts de développement.

Cette année marque le huitième anniversaire du lancement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Au cours des huit ans qui viennent de s'écouler, avec l'appui ferme de la communauté internationale, les pays africains ont fait des progrès dans le domaine de l'infrastructure, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de la protection de l'environnement, des technologies de l'information et des communications, de l'intégration des sexes à tous les niveaux et du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Cependant, les conséquences des crises financière, alimentaire et énergétique, ainsi que du changement climatique, ont provoqué une crise de développement sans précédent sur le continent africain, qui suscite des préoccupations quant à la possibilité de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. La communauté internationale doit prendre immédiatement des mesures afin d'atténuer l'impact de la crise sur les efforts des pays africains dans les secteurs sociaux et économiques, et les aider à progresser dans la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, nous soutenons que la communauté internationale devrait se concentrer sur les domaines suivants.

Premièrement, s'agissant d'honorer rapidement ses engagements en matière d'aide, la communauté internationale devrait respecter tous ses engagements en matière d'aide à l'Afrique. En particulier, les pays développés devraient augmenter leur aide publique au développement pour qu'elle représente 0,7 % de leur produit national brut. Pour de nombreux pays africains, l'aide publique au développement constitue la source principale de financement du développement économique et social. Cette assistance extérieure devrait être ciblée et répondre aux besoins fondamentaux et à long terme du peuple africain.

Deuxièmement, la communauté internationale devrait fournir un financement supplémentaire. À la suite de la crise économique mondiale, la plupart des pays en développement ont connu une baisse importante de leurs recettes fiscales et ont eu des difficultés à obtenir des financements extérieurs. Il leur est impossible d'adopter des politiques anticycliques pour stimuler la croissance économique. Les institutions financières internationales devraient mettre en place un mécanisme permettant de fournir une assistance financière rapide et efficace, ainsi qu'un appui financier aux pays africains sans conditions, afin de les aider à surmonter ces difficultés économiques.

Troisièmement, la communauté internationale devrait accepter que l'Afrique tienne les rênes. Les pays africains ont travaillé assidûment pour être forts grâce à l'unité, rechercher la paix et la stabilité régionales, et revitaliser leurs économies. En apportant son assistance aux pays africains, la communauté internationale devrait également avoir confiance dans la sagesse des gouvernements et des peuples africains, et accepter que les pays bénéficiaires prennent les choses en main.

Quatrièmement, la communauté internationale devrait développer la coopération Sud-Sud. Dans leur recherche du développement, les pays en développement ont toujours voulu se comprendre et s'appuyer mutuellement. En complétant utilement la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud est apparue comme un moteur efficace du développement économique de l'Afrique. Nous devons explorer les diverses formes de la coopération Sud-Sud au profit du développement de l'Afrique.

Cinquièmement, la communauté internationale devrait aider les pays africains à renforcer leurs capacités. Le développement durable de l'Afrique nécessite des ressources supplémentaires. La communauté internationale devrait accroître la contribution qu'elle apporte aux pays africains en matière d'infrastructure, d'agriculture, d'éducation, de santé et de protection de l'environnement. Parallèlement, la communauté internationale devrait également augmenter l'aide accordée aux pays africains afin qu'ils puissent développer leur commerce extérieur et favoriser à terme leur développement économique et social.

Sixièmement, il faut renforcer le rôle des organisations internationales. Le système des Nations Unies doit jouer un rôle particulier dans la mise en

œuvre du NEPAD. Nous devons tirer parti du mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour appuyer l'Union africaine et le NEPAD afin de mieux coordonner l'action des institutions des Nations Unies visant à fournir une assistance à l'Afrique au niveau régional et à améliorer l'efficacité.

Le partenariat entre le système des Nations Unies et l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales devrait également être renforcé pour assurer la correspondance des objectifs visés par les organismes des Nations Unies et des priorités du NEPAD. Les institutions internationales de financement et de développement devraient également accroître leur appui à l'Afrique.

Les différentes expériences qu'ont connues les pays à travers le monde montrent que la paix et la stabilité sont des piliers du développement, et le développement de l'Afrique exige également un climat pacifique. La plupart des conflits menés à l'intérieur d'un pays ou entre pays africains sont dus à la pauvreté et au sous-développement. Les conflits armés non seulement nuisent au développement de l'Afrique mais aggravent aussi la pauvreté sur le continent.

Nous sommes également convaincus que, pour résoudre les conflits et parvenir à un développement durable de l'Afrique, une attention particulière devrait être accordée à la diplomatie préventive. Le Secrétaire général souligne dans son rapport que « le coût des conflits armés en Afrique est égal au montant de l'aide financière internationale reçue par le continent, quand il ne le dépasse pas » (*A/64/208, par. 34*). S'il n'était pas englouti dans les conflits armés, cet argent pourrait sans aucun doute contribuer à satisfaire les besoins de plus en plus importants de l'Afrique en matière de développement. La Chine appuie l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine dans leurs efforts pour régler les conflits en Afrique et créer un climat pacifique et stable, propice au développement des pays africains.

L'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et africains est très ancienne. La coopération sino-africaine est un élément important de la coopération Sud-Sud. La politique étrangère de la Chine a toujours été axée sur la consolidation et le renforcement de son partenariat avec l'Afrique, un partenariat durable et stable fondé sur l'égalité, l'intérêt mutuel et une coopération dans tous les domaines, et vise à appuyer

l'Afrique dans ses efforts de paix et de développement par des mesures concrètes.

Depuis le début de la crise financière, la Chine a continué, tout en surmontant ses propres difficultés, de fournir une assistance aux pays africains sous différentes formes, notamment par l'octroi de dons, de prêts à taux zéro ou à taux préférentiels. L'aide apportée par la Chine vise à renforcer la coopération sino-africaine en matière d'agriculture, d'infrastructures, de formation des ressources humaines et de santé publique, qui sont autant de domaines prioritaires du NEPAD.

Au cours du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine de 2006, le Gouvernement chinois a annoncé sa décision d'annuler la dette des pays africains pauvres et moins avancés très endettés entretenant des relations diplomatiques avec la Chine au titre du remboursement de prêts à taux zéro accordés par la Chine et qui arrivaient à échéance en 2005. À la fin du premier trimestre 2009, la Chine avait annulé les dettes liées à 150 prêts arrivés à échéance accordés à 32 pays.

Le Gouvernement chinois accorde également une grande importance aux préoccupations des pays africains en matière d'accès aux marchés et de déséquilibre de leur balance commerciale et a pris de nombreuses mesures visant à favoriser les échanges commerciaux avec les pays africains. En 2008, le volume des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique s'élevait à 106 milliards 840 millions de dollars, soit une hausse de 45,1 % par rapport à 2007. Les importations chinoises en provenance d'Afrique représentaient 56 milliards de dollars de ce montant total, ce qui représentait une augmentation de 54 % par rapport à l'année précédente.

À l'avenir, la Chine renforcera son assistance et son appui aux pays africains dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la santé, les soins médicaux et les énergies propres. Nous continuerons également d'appuyer les pays africains en matière de prévention des conflits, de réconciliation et d'actions de consolidation de la paix.

M. Midekssa (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Prenant la parole pour la première fois, je me permets, au nom de ma délégation, de féliciter M. Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale et de lui assurer le plein appui de ma délégation pour mener à bien les travaux de la présente session.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de ses rapports remarquables et détaillés (A/64/204, A/64/208 et A/64/210) sur les deux points de l'ordre du jour à l'examen.

Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées par le représentant de la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique et par le représentant du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Nous accordons une grande importance au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). À cet égard, je tiens à faire les observations suivantes.

Ces dernières années, un nombre inégalé d'activités nouvelles ont été menées pour accélérer le développement de l'Afrique et accroître le rôle des pays africains sur la scène internationale. Il ne me semble pas exagéré de dire que cet élan est en grande partie dû au rôle moteur joué par l'Union africaine dont l'action, depuis sa création en 2001, est considérée au niveau international comme le cadre principal de la promotion du développement en Afrique.

Le renouveau de l'Afrique peut s'appuyer sur le NEPAD, cadre de développement global et intégré qui aborde de manière cohérente et équilibrée des priorités essentielles dans les domaines social, économique et politique. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique vise à faire face aux problèmes rencontrés sur le continent africain, en mettant l'accent sur des questions telles que la pauvreté, le sous-développement, le retard économique et la marginalisation constante du continent.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique vise principalement à éliminer la pauvreté en Afrique; à placer les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie de la croissance et du développement durables; à mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans le processus mondial; et à promouvoir sa pleine intégration dans l'économie mondiale d'une manière qui lui soit avantageuse.

Le partenariat et la coopération avec les pays africains et entre ces pays, et par l'intégration au niveau des régions et du continent, ainsi que la mise en place d'un nouveau partenariat international qui rétablisse un équilibre dans les relations entre l'Afrique et ses partenaires, y compris dans le cadre des partenariats public-privé, sont des principes essentiels du NEPAD. Faire en sorte que tous les partenariats soient en rapport avec les objectifs du Millénaire pour

le développement et les autres objectifs de développement approuvés est également primordial. La nécessité d'établir et de consolider un partenariat entre l'Afrique et un plus grand nombre de partenaires de développement est considérée depuis longtemps comme un objectif à long terme.

Depuis l'an 2000, le taux de croissance moyen du produit réel en Afrique est supérieur à 5 % et l'inflation est passée sous la barre des 10 %. Des progrès considérables ont également été accomplis en matière de gouvernance et le nombre de conflits armés a baissé, favorisant ainsi les flux de capitaux privés en Afrique. Ces résultats très positifs ont néanmoins été freinés l'année dernière par la hausse des cours des denrées alimentaires et du pétrole et la crise économique qui a suivi.

La crise financière et économique mondiale actuelle inflige un grave revers à l'Afrique parce qu'elle intervient à un moment où la région enregistre des avancées sur le plan des résultats et de la gestion économiques et où elle se relève lentement des effets néfastes des crise énergétique et alimentaire. Les impacts sur les économies africaines, que l'on croyait moins graves au début, sont profonds. Le taux de croissance des pays africains s'est ralenti du fait que la crise touche les moteurs clefs de la croissance, notamment le flux des échanges, les apports de capitaux, le secteur des ressources naturelles et les exportations agricoles. Les revenus des ménages sont en baisse à cause des pertes d'emplois et d'une diminution des transferts d'argent de la part de membres de la famille travaillant à l'étranger. On craint en outre que les contraintes budgétaires dans les pays donateurs ne réduisent les apports d'aide. Les gouvernements verront aussi se réduire leur possibilité d'engager des dépenses sociales pour protéger les groupes les plus vulnérables, ce qui empêchera à son tour qu'on progresse dans la réalisation des OMD.

La crise a mis à nu les faiblesses de fonctionnement de l'économie mondiale et explique les appels en faveur de la réforme de l'architecture financière internationale. Si le pire de la récession est peut être passé, il reste probable que l'économie mondiale entre dans une période prolongée de faible croissance et d'instabilité jusqu'à ce qu'on règle les problèmes structurels.

Nous tenons à réaffirmer que le NEPAD continuera à servir de cadre pour entreprendre une relance du développement africain. La situation

actuelle rend plus manifeste qu'auparavant la nécessité de renforcer le partenariat mondial pour que l'Afrique puisse poursuivre son processus de développement.

Nous ne devons pas oublier non plus que cette crise est due à l'absence de régulation et à l'instabilité propre au système financier international dans sa forme actuelle. La future architecture financière internationale doit être transparente et intégrante, et assurer une participation et une représentativité plus grandes aux économies émergentes et en développement. Cela améliorera la cohérence et la coordination en matière d'élaboration des politiques au niveau mondial et appuiera l'Afrique dans ses efforts pour réaliser les objectifs prévus par le NEPAD. Nous avons aussi le sentiment qu'une conclusion rapide et favorable au développement des négociations du cycle de Doha sur les échanges mondiaux favorisera les changements si nécessaires du système financier international.

Nous attachons également une grande importance à la question des maladies infectieuses telles que le paludisme qui fait des millions de morts en Afrique. Sur les 500 millions de personnes atteintes de paludisme, 450 millions vivent dans la région subsaharienne. De plus, le paludisme coûte au continent plus de 10 milliards de dollars par an. Au cours de ces quelques dernières années, on a constaté un changement d'attitude tel que le paludisme est devenu une priorité de première importance dans les plans d'action des gouvernements, des organisations gouvernementales et les programmes de développement.

En outre, une nouvelle forme de coopération se met en place entre les pays à faible revenu et la communauté des donateurs des pays développés. Les importants débats en cours dans différents forums sont une nouvelle preuve que la lutte contre le paludisme et la prévention de cette maladie reçoivent l'attention qu'elles méritent dans toute la communauté internationale. Depuis que l'Organisation mondiale de la santé et ses partenaires ont financé le projet « Faire reculer le paludisme » et tenu le Sommet d'Abuja en 2000, le paludisme est devenu l'un des premiers domaines de préoccupation dans le monde.

Conscient de l'impact de la maladie, le Gouvernement éthiopien a mis en œuvre le projet « Faire reculer le paludisme » en tant que mouvement social au niveau national en 2000, soit une année après l'achèvement du plan stratégique quinquennal du pays.

Jusqu'ici, le Ministère de la santé et les partenaires de la lutte antipaludique en Éthiopie ont lancé une campagne de lutte et de prévention antipaludiques en tant que partie intégrante du plan de développement accéléré et durable pour mettre fin à la pauvreté, qui en définitive contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces dernières années, on a remarquablement réussi à limiter la propagation du paludisme et son lot de pertes tragiques.

Bien que les taux d'infection et de mortalité du paludisme aient nettement baissé, la coopération entre le Gouvernement éthiopien et la communauté internationale demeure fondamentale pour la réalisation des derniers objectifs du plan de lutte antipaludique. Nous invitons donc les donateurs à répondre de manière plus coordonnée, systématique et globale, correspondant à l'ampleur du problème, aux besoins que suscite cette crise sur le plan des ressources humaines et financières.

M. Abdelaziz (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétaire général de ses rapports sur le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international (A/64/204), sur les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des divers engagements, défis et perspectives (A/64/208), sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international : les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/64/210), et sur la Décennie pour faire reculer le paludisme, particulièrement en Afrique (A/64/302).

Je tiens à ce propos à m'associer aux déclarations faites par le représentant de la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique et par le représentant du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Plus d'une année s'est écoulée depuis la réunion de l'Assemblée générale au niveau des chefs d'État et de gouvernement en septembre 2008, durant laquelle nos dirigeants ont adopté par consensus la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1). Cette déclaration constitue une feuille de route reflétant la vision commune de la communauté internationale sur les moyens d'améliorer le développement en Afrique, d'une manière qui vienne compléter les textes issus des grandes conférences et sommets des Nations Unies dans les domaines économique et social.

Depuis lors, les défis auxquels se heurtent les pays en développement se sont intensifiés, notamment en Afrique. La hausse des prix des aliments et du pétrole et le changement climatique comptent parmi ces défis. Ces défis ont été exacerbés tour à tour par les effets néfastes de la crise financière et économique mondiale, touchant beaucoup plus les pays africains, notamment du fait de ces conséquences sur le continent dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et la réalisation d'un développement et d'une croissance durables.

En conséquence, l'Égypte souligne combien il importe de consacrer un chapitre spécifique du document final devant être adopté par le Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement que le Secrétaire général a convoqué afin de procéder à un examen détaillé et global de l'état de développement en Afrique et des moyens d'y remédier. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'un très grand nombre des pays les moins avancés se trouvent sur le continent africain, et que la majorité de ces pays sont loin d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les OMD.

Incontestablement, le système des Nations Unies – notamment le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique – devra jouer un rôle essentiel dans le cadre de ces efforts, parallèlement à l'Union africaine et aux organisations et institutions régionales et sous régionales, et avec le plein appui des pays développés et des institutions financières internationales. Tout ceci devrait être mené de façon à contrer les effets néfastes de ces crises et défis et à mobiliser la volonté politique internationale pour améliorer les conditions des peuples du continent sur le terrain en vue de répondre à leurs aspirations légitimes.

De ce point de vue, l'Égypte estime que nos actions devraient être basées sur deux axes centraux complémentaires et liés l'un à l'autre. Le premier étant la mise en œuvre immédiate et totale des engagements pris en faveur de l'Afrique contenus dans les textes et décisions issus des sommets et conférences des Nations Unies, en plus des engagements internationaux pris en faveur de l'Afrique par le Groupe des Huit (G-8), le Groupe des 20 (G-20) et autres institutions financières et forums internationaux. Le second étant l'affectation de ressources nouvelles et supplémentaires pour le continent afin de contribuer à renforcer les sources de financement du développement dont disposent ces pays et d'alléger aussi le fardeau supplémentaire imposé à leurs budgets nationaux par les crises que nous

connaissons tous et qui diminuent la capacité de ces pays à réaliser ces objectifs.

En outre, je voudrais souligner que l'amélioration du développement sur le continent reste incomplète si elle n'aboutit pas à de sérieux progrès dans la réforme des insuffisances actuelles du système économique et financier international – réforme qui met fin à la marginalisation du continent africain dans les prises de décision relatives à l'économie internationale et qui lui donne plus de voix et de participation. Le statu quo qui prive les pays du continent de leur droit de participer activement à la gestion du système économique mondial ne peut pas perdurer au moment où ce système nuit gravement à leur situation économique. Nous ne pouvons pas non plus accepter d'établir un nouveau système qui renforce cette marginalisation, au lieu de résoudre les questions qu'elle suscite. En conséquence, nous saluons les efforts et les engagements du G-20.

L'Égypte estime qu'il est nécessaire d'accroître le nombre de membres du G-20 afin qu'il représente mieux le continent africain, tout en coordonnant ses efforts avec le système des Nations Unies. Sans aucun doute, la participation de l'Éthiopie en tant que Président du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et celle du Président de la Commission de l'Union africaine lors des rencontres du G-20 constituent une évolution importante, mais insuffisante. La représentation de l'Afrique demeure minimale dans ce groupe et doit être élargie dès que possible.

D'un autre point de vue, je voudrais souligner que la coopération internationale pour le développement avec le continent africain est fondée sur la notion de partenariat équitable. En conséquence, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a été conçu pour être un forum central de partenariat mondial avec l'Afrique dans les domaines économique et social. Ce partenariat requiert de chaque partie le respect fidèle et total de ses obligations.

Grâce à ce partenariat, les pays africains ont beaucoup progressé dans divers aspects du développement. Je veux parler en particulier de l'établissement et de la mise en route du Mécanisme d'évaluation intra-africaine – composé de 30 pays, dont l'Égypte – qui reflète l'amélioration et le progrès réalisé par le continent dans les domaines de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de la démocratie. L'engagement de l'Afrique vis-à-vis des

trois piliers convenus au sommet de 2005 – développement, sécurité et droits de l'homme – est à la base de ses réalisations et de son progrès.

D'autre part, nous notons la lenteur avec laquelle nos partenaires du développement ont respecté leurs engagements envers le continent, par exemple, l'engagement pris par les pays industrialisés du G-8 de doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010, en plus des nombreux engagements pris dans les domaines de l'investissement étranger direct, du commerce international, de l'aide publique au développement, de la dette extérieure et d'autres sources de financement du développement, qui doivent tous être appliqués immédiatement.

Tout cela suggère que la première chose à faire est de combler le fossé entre ce qui a été convenu et ce qui est effectivement fait. Dans ce contexte, nous réitérons notre appel en faveur d'un consensus international sur l'établissement d'un mécanisme intergouvernemental de suivi avant la fin de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, fondée sur l'accord conclu par nos dirigeants le 22 septembre 2008. Ce mécanisme examinerait la mise en œuvre de tous les engagements pour le développement relatifs à l'Afrique, évaluerait le respect des engagements de chaque partie et constituerait un cadre général pour tous les processus actuels de surveillance du respect des engagements.

L'Égypte appuie les efforts de l'ONU, en coordination avec l'Union africaine, pour résoudre les conflits en Afrique, soit en éliminant les causes du conflit et en utilisant des mesures de prévention des conflits telles que la médiation rapide, soit en appuyant les processus politiques dans un grand nombre de foyers de tension. Cette dernière approche a permis d'aboutir à des règlements pacifiques dans plusieurs conflits, notamment les crises au Kenya et au Zimbabwe, de rétablir l'ordre constitutionnel en Mauritanie et de faire des efforts pour résoudre les situations à Madagascar, en Guinée et dans la corne de l'Afrique, ainsi que d'autres situations de conflit en Afrique.

De ce point de vue, l'Égypte a à cœur d'appuyer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies visant à promouvoir la paix et la stabilité dans de nombreux d'Afrique. La participation de l'Égypte à plusieurs opérations de maintien de la paix sur le continent – en particulier, sa participation importante à l'opération hybride Union africaine-Nations Unies au

Darfour, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) – prouve bien cet engagement.

L'Égypte se félicite des mesures prises pour accroître la coopération entre l'ONU et l'Union africaine, ainsi qu'entre ses propres organes, en particulier en ce qui concerne l'appui de l'ONU visant à renforcer les capacités de l'Union africaine dans les domaines de la médiation, de la prévention des conflits et de la promotion des droits de l'homme. L'Égypte se félicite de l'appui de l'ONU aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine établies sous le mandat de l'ONU.

L'Égypte souligne combien il importe d'améliorer la prévisibilité et la durabilité du financement de ces opérations, conformément à la résolution 1809 (2008) du Conseil de sécurité et à la déclaration du Président du Conseil datée du 18 mars 2009 (S/PRST/2009/3). À cet égard, l'Égypte espère des discussions fructueuses au cours de la séance que tiendra le Conseil de sécurité en octobre 2009 sur le rapport du Secrétaire général présenté en réponse à cette déclaration (A/64/359), ainsi que sur le rapport Prodi (A/63/666).

L'Égypte espère de même voir un renforcement du rôle de l'ONU face à la situation en Somalie afin d'obtenir la stabilité et de préparer le terrain pour le processus de reconstruction et de développement de manière à permettre au Gouvernement fédéral de transition et à la communauté internationale de remédier aux conséquences de deux décennies de chaos, en particulier le problème de la piraterie au large des côtes somaliennes.

L'Égypte appuie aussi les efforts de consolidation de la paix au Burundi, en Sierra Léone, en Guinée-Bissau et en République centrafricaine, par l'intermédiaire de la Commission de consolidation de la paix et des projets du Fonds pour la consolidation de la paix qui profitent à un plus grand nombre de pays africains. L'Égypte met l'accent sur la nécessité d'accroître la coopération entre l'ONU et l'Union africaine en matière de consolidation de la paix, en s'inspirant de la coopération actuelle dans le domaine du règlement pacifique des différends et du maintien de la paix. L'Égypte espère participer activement à l'examen du travail de la Commission de maintien de la paix prévu pour 2010, une fois achevé cette année le

processus d'examen du Fonds pour la consolidation de la paix.

Depuis que le Sommet du Millénaire a lancé la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, les efforts internationaux ont réussi à porter à 93 le nombre de pays où le paludisme a été éradiqué et ont réduit de manière notable les taux d'infection dans de nombreux pays. C'est là le résultat de programmes mis en œuvre grâce à la coopération entre l'ONU et ses organes, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, et de l'augmentation du financement de ces programmes. Cependant, la persistance de la maladie dans 109 pays réaffirme la nécessité d'un appui continu afin d'assurer la durabilité du financement de manière à réduire de moitié le taux de mortalité d'ici à 2010, pour pouvoir réduire la mortalité de 75 % d'ici à 2015.

Ces faits soulignent le besoin pressant d'appuyer les efforts visant à réaménager l'infrastructure de l'économie, de l'éducation et des systèmes de santé dans les pays en développement. On doit aussi mettre en commun les connaissances techniques nécessaires pour appuyer de tels efforts et assurer le diagnostic rapide, ainsi que le traitement et la prévention de la maladie, grâce à la participation de tous les secteurs de la société.

Cette approche suppose qu'on intensifie les campagnes de prise de conscience nationale et qu'on mette en œuvre des programmes de prévention et de traitement. En même temps, cela signifie qu'il faut s'efforcer d'améliorer les systèmes de soin de santé et former des cadres qualifiés, tâche qui dépasse les capacités des gouvernements de nombre de ces pays, s'ils ne reçoivent pas une aide extérieure. Cela est particulièrement vrai en Afrique où les pays sont accablés par le fardeau du paludisme.

Dans ce contexte, nous saluons la déclaration publiée récemment par les pays industrialisés donateurs au cours du sommet du G-8 en Italie en 2009, déclaration qui a été l'aboutissement des efforts intenses de coordination déployés récemment par l'Égypte pour que 2 milliards de dollars soient attribués à des programmes de lutte contre la propagation du paludisme. En outre, l'Égypte se félicite de l'initiative du Président de la Tanzanie de créer l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme lancée le 23 septembre 2009 à New York. Ces efforts exigent un engagement parallèle de la

communauté internationale afin de les appuyer à tous les niveaux.

En plus du renforcement des capacités nationales, il est impératif de mettre l'accent sur l'amélioration des capacités régionales en vue de lutter contre les aspects transfrontières du paludisme. C'était l'une des motivations de la décision du Sommet de l'Union africaine de Syrte en 2005, fondée sur une initiative égyptienne visant à établir un centre africain pour promouvoir la coopération, la mise en commun des connaissances et du savoir-faire dans la lutte contre le paludisme et pour tisser des liens avec les centres spécialisés dans ce domaine dans tout le continent.

En outre, il faut renforcer les efforts internationaux. L'Égypte espère donc que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sera doté du statut d'observateur à l'Assemblée générale, ce qui serait un pas de plus vers le renforcement des relations actuelles entre l'ONU et le secteur privé dans ce domaine. Il est également impératif de régler les aspects relatifs au commerce des droits de propriété intellectuelle pour les médicaments et vaccins contre le paludisme qui sont actuellement en circulation ou en train d'être mis au point. En effet, la communauté internationale doit assumer cette responsabilité afin de garantir l'efficacité de nos efforts pour éliminer le paludisme et d'éviter qu'il ne risque de se propager de nouveau, pour que nous puissions atteindre nos objectifs communs, notamment l'objectif 6 du Millénaire pour le développement, dans chaque État sans exception et à l'échéance prévue.

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole sur cet important point de l'ordre du jour. L'Indonésie entretient un lien historique avec le continent africain grâce à la Conférence Asie-Afrique de Bandung de 1955. Nous nous félicitons donc de l'occasion qu'a la communauté internationale d'apporter son appui aux efforts de développement de la région, représentés par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Je remercie le Secrétaire général de ses rapports sur les progrès de la mise en œuvre du NEPAD (A/64/204) et sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/64/210).

L'Indonésie s'associe aux déclarations faites par le Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Les rapports du Secrétaire général A/64/204 et A/64/208 indiquent plusieurs faits d'importance concernant le NEPAD. Les progrès sensibles accomplis sur divers fronts montrent bien la volonté résolue des dirigeants africains de s'assurer que les priorités de l'Afrique soient définies et véritablement prise en charge par le continent. Toutefois, on ne peut nier que l'Afrique, comme d'autres régions en développement, a à faire face à de nouveaux problèmes et à des défis persistants.

Premièrement, alors que l'Afrique était loin de l'épicentre de la crise financière et économique, l'incidence de celle-ci a clairement ajouté aux difficultés financières que connaît le continent. Deuxièmement, la sécurité alimentaire est toujours précaire en Afrique. La crise alimentaire de 2008 a appauvri encore davantage la population africaine qui, parallèlement, continue de croître. Troisièmement, les changements climatiques, qui devraient entraîner des sécheresses prolongées, risquent d'avoir de graves répercussions sur l'offre de vivres. La combinaison de ces difficultés, ajoutées à d'autres problèmes de développement, ont provoqué un ralentissement des efforts visant à réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Des politiques urgentes et ambitieuses, fixant des objectifs à court et long terme, qui reconnaissent que ces crises sont liées, peuvent contribuer à reprendre, puis à intensifier l'élan pour la réalisation des OMD et d'autres objectifs convenus au niveau international. Dans ce contexte, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique est une initiative importante qui devrait recevoir un appui total, compte tenu de son objectif important qui consiste à lancer une nouvelle révolution verte en Afrique. En outre, pour parvenir à la dynamique essentielle qui permettra d'atteindre les objectifs de développement, une adaptation efficace aux changements climatiques est nécessaire pour en éviter les conséquences néfastes. L'Afrique et d'autres pays en développement manquent toutefois d'une telle capacité d'adaptation. Ma délégation préconise donc qu'on parvienne à un accord ambitieux sur l'adaptation à Copenhague.

Je voudrais faire quelques brèves remarques sur le point 63 b) de l'ordre du jour, à savoir les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Nous prenons note, dans le rapport du Secrétaire général contenu dans le document A/64/210, des progrès constants qui

ont été réalisés pour promouvoir la paix en Afrique. Étant donné les avantages que possèdent les organisations régionales et sous-régionales africaines du fait qu'elles peuvent influencer sur la prévention et le règlement des conflits, l'ONU doit consolider leur compétences en matière de renforcement des capacités, de diplomatie préventive et d'instauration de la paix.

Sur la base de la longue histoire que nous partageons avec les peuples d'Afrique, l'Indonésie réitère l'engagement qu'elle a pris au Sommet Asie-Afrique en 2005 de renforcer la coopération. Ce Sommet a donné naissance au Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, dont la mise en œuvre est centrée sur les trois piliers de la solidarité politique, de la coopération économique et des relations socioculturelles. Pour intensifier l'engagement mutuel de ces deux régions, une réunion, tenue en Indonésie le 12 octobre, a approuvé la Déclaration de Jakarta sur le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique. Ce document est une mesure supplémentaire visant à renforcer la solidarité et à consolider la coopération entre les deux régions par la mise en œuvre d'activités et de programmes complets dans le cadre du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique. L'Indonésie attend également avec intérêt le deuxième Sommet Asie-Afrique, qui doit se tenir en Afrique du Sud l'année prochaine, et qui devrait constituer un jalon important pour les deux régions.

Grâce à tous ces événements, nous espérons mettre en œuvre complètement et efficacement les huit domaines de coopération au titre du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique : la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, le tourisme, les petites et moyennes entreprises, la lutte antiterroriste, la lutte contre la criminalité transnationale organisée, le réseau universitaire pour le développement Asie-Afrique, ainsi que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'Indonésie, en tant que siège du Centre de formation du Mouvement des pays non alignés, a également encouragé et appuyé le renforcement des capacités dans les domaines du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, ainsi que dans d'autres domaines comme la santé, la gestion des catastrophes et la réduction des risques. Nous encourageons aussi l'utilisation du centre de formation comme moyen de renforcer et de promouvoir une coopération plus étroite entre les régions asiatique et africaine.

Par le biais du NEPAD, l'Afrique a réalisé des avancées audacieuses afin de définir et prendre le

parfait contrôle de son destin. Elle a pris d'importantes mesures, et la communauté internationale doit la soutenir totalement dans ses efforts.

M. Badji (Sénégal) : Le Sénégal remercie le Secrétaire général et se réjouit à nouveau de la qualité des rapports complets qu'il a bien voulu soumettre à l'Assemblée générale sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/64/204), ainsi que de la Décennie pour faire reculer le paludisme en Afrique (A/64/302).

Je souhaite également souligner que les déclarations faites aux noms respectifs du Groupe africain et du Groupe des 77 et de la Chine emportent l'adhésion de ma délégation.

Les rapports qui nous sont soumis mettent en exergue les efforts que déploie l'Afrique pour se libérer du sous-développement, mais ils n'en présentent pas moins les lacunes et les contraintes existantes, y compris dans le domaine de l'indispensable appui international. En élaborant le NEPAD en 2001, les dirigeants africains ont voulu imprimer un nouvel élan pour répondre aux problèmes du continent, en identifiant des stratégies endogènes novatrices devant le placer sur l'orbite du développement. Le NEPAD reste donc une vision qui, outre l'impérieuse nécessité d'une culture endogène du développement, est porteuse d'une nouvelle conception sur la nature et l'orientation des relations que l'Afrique doit entretenir avec le reste du monde, devant désormais s'adosser sur le principe d'un véritable partenariat. Cette reconsidération de l'apport de l'Afrique au banquet du donner et du recevoir postule des exigences qu'il convient d'admettre pour opérer les ruptures nécessaires à l'avènement du « New Deal » mondial tant souhaité.

Aujourd'hui, le monde entier s'accorde à reconnaître que l'Afrique a fait des avancées significatives à plusieurs égards durant les huit premières années d'existence de cet ambitieux programme de développement. Il en est ainsi de l'évolution progressive du continent vers la stabilité, malgré quelques foyers de tension persistants et résurgents. Il en est également ainsi de la gouvernance et de la transparence renforcées, de la démocratisation croissante de la société africaine, tout comme de la promotion des questions liées à l'égalité des sexes et des droits de l'homme.

Ce tableau positif ne saurait cependant cacher l'arbre de la forêt, qui est la réalité crue et amère d'un continent que les graves crises alimentaire, économique et financière maintiennent encore dans des difficultés inextricables qui compromettent sérieusement son devenir.

S'il est vrai, en effet, que la crise touche tous les pays en développement et développés, il n'en demeure pas moins que l'Afrique est singulièrement affectée par cette situation alarmante, du fait de sa vulnérabilité. Les chiffres parlent d'eux mêmes à cet égard. Sur plus de 920 millions de personnes, dont 60 % ont moins de 25 ans, près des deux cinquièmes de cette population vivent sous le seuil de pauvreté. Entre 21 et 23 millions de personnes sont infectées par le VIH et on compte environ 1,7 million de nouvelles infections par an. Les indicateurs de santé sont inquiétants, avec une mortalité infantile et maternelle très élevée, alors que 90 % des décès dus au paludisme à l'échelle planétaire se produisent sur le continent.

Le taux de croissance a chuté en 2009 à 0,9 %, alors qu'il s'établissait à 6 % entre 2004 et 2008. Plus inquiétantes et graves encore sont les statistiques effroyables de l'état de l'alimentation dans le monde qui compte désormais, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus d'un milliard d'âmes affamées, dont près du tiers, soit 300 millions de personnes, se trouvent rien qu'en Afrique.

C'est dire que, face à cet environnement international complexifié, le défi pour l'Afrique n'a cessé de s'agrandir, la plaçant aujourd'hui à la croisée des chemins en ce qui concerne la mise en œuvre des priorités sectorielles du NEPAD et la réalisation de son développement.

L'on imagine aisément l'étendue de la tâche, surtout quand, à côté des crises actuelles, persistent d'autres obstacles quasi insurmontables qui font subir à nos économies des désastres quotidiens, éloignant davantage les lueurs d'une probable relance.

Je veux parler notamment de l'absence d'issue dans les négociations commerciales de Doha, censées donner un coup de fouet aux exportations des pays du Sud. Il est clair que, sans un frein à la grave entorse au libre échange que constituent les subventions agricoles, les frontières de la pauvreté ne reculeront pas. Je veux évoquer également le poids croulant de la dette, la faiblesse des investissements étrangers directs (IED),

qui présagent de sombres perspectives de croissance économique.

Je veux citer enfin la situation injuste et injustifiable imposée à nombre de pays africains par les fluctuations intempestives et incontrôlées qui caractérisent le prix du pétrole. Même si l'aide au développement, l'annulation de la dette ou la liberté des échanges restent précieuses pour les États du Sud, particulièrement ceux d'Afrique, leur efficacité n'en sera que limitée dans le contexte actuel sans l'adjonction de mesures concrètes pour corriger les effets néfastes des contraintes que voilà.

Il est à saluer à cet égard l'initiative NEPAD-Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'investissement en Afrique qui, en ambitionnant de porter les flux d'IDE au niveau des 60 milliards de dollars prévus par l'OCDE, vise notamment à favoriser l'investissement et à promouvoir la croissance durable, la création d'emploi et la réduction de la pauvreté. Le G-20 a également annoncé des mesures salutaires, en particulier à l'égard de l'Afrique, pour réaffirmer sa volonté de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et de tenir ses engagements en matière d'aide. Parmi celles-ci figure l'engagement à fournir 50 milliards de dollars chaque année pour soutenir la protection sociale, dynamiser le commerce et préserver le développement dans les pays à faible revenu. Malgré ces efforts de nos partenaires, le déficit de soutien international adéquat reste réel.

Mais il n'est pas le seul obstacle au décollage économique de l'Afrique. Le manque d'intégration des priorités du NEPAD dans les interventions des organes du système des Nations Unies constitue aussi une situation à blâmer. C'est dire que l'arrimage effectif des actions de ces organes au modèle de développement établi par le NEPAD, conformément à la résolution 57/7, s'avère urgent et indispensable.

Je ne saurais boucler cette partie de mon allocation sans exprimer le soutien du Sénégal aux recommandations du Secrétaire général concernant l'application de politiques d'emprunt prudentes, et de renforcement de la capacité de gestion de la dette extérieure pour atténuer l'impact socioéconomique de la crise actuelle, le système mondial d'alerte vulnérabilités-impacts pour réagir aux crises de façon coordonnée, en vue d'en atténuer les incidences.

L'avènement d'un développement durable en Afrique passe obligatoirement par l'instauration d'une

stabilité et d'une paix durables. Conscient de cela, mon pays n'a ménagé aucun effort pour apporter ses bons offices dans plusieurs situations conflictuelles en Afrique de l'Ouest, et nous sommes heureux de voir aujourd'hui nos frères en Mauritanie et en Guinée-Bissau renouer avec un climat de paix propice au développement économique et social. C'est ce même idéal de paix et de fraternité que mon pays espère vivement voir prévaloir en République sœur de Guinée, pour que ce pays cher au mien puisse recouvrer la stabilité, la concorde et le développement auxquels aspire tant son grand peuple.

Il doit en être de même pour la Somalie, qui sombre dans un chaos interminable, pour Madagascar, dont la stabilité a été fortement secouée, ainsi que pour la République démocratique du Congo et le Darfour, où nous participons au maintien de la paix. La communauté internationale doit par conséquent rester vigilante et attentive à toutes ces situations, pour qu'une paix durable s'installe définitivement dans ces pays et régions de notre continent.

Aussi indispensable est l'action internationale pour arrêter les vagues de la pandémie dévastatrice du paludisme qui, par le nombre important de ses victimes annuelles en Afrique – plus d'un million de personnes par an – occasionne d'énormes pertes dans le produit intérieur brut continental, pertes estimées à plus de 12 milliards de dollars.

Il faudrait donc soutenir davantage les efforts africains, à travers une mobilisation accrue des ressources, par le biais notamment du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, tout comme par la mise en œuvre renforcée des initiatives à effet rapide convenues au Sommet mondial de 2005.

Je voudrais, pour terminer, rappeler que le NEPAD offre au monde un cadre unique et efficace pour mettre en œuvre le partenariat pour le développement au bénéfice de l'Afrique. Notre espoir est que la communauté internationale et le système des Nations Unies puissent davantage appuyer la concrétisation de ce dessein ambitieux, que les dirigeants africains se fixent à travers le NEPAD, et qui consiste à propulser l'Afrique sur la rampe du développement et de la prospérité.

M. Scott (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Dans le contexte de cette importante séance, je voudrais évoquer un élément clef auquel nous sommes heureux d'apporter une contribution

particulière. Pendant de nombreuses années, les États-Unis ont été attachés à la prévention et au traitement du paludisme, du VIH/sida et de la tuberculose et nous restons déterminés à lutter contre ces maladies partout dans le monde, dans le cadre plus large de notre volonté de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

La détermination du Gouvernement des États-Unis d'Amérique à lutter contre le paludisme est un des éléments clefs de notre stratégie en matière d'aide publique. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les pays d'accueil, d'autres donateurs, des organisations non gouvernementales, confessionnelles et communautaires, le secteur privé et l'ONU. L'assistance du Gouvernement des États-Unis dans la lutte contre le paludisme et dans le secteur plus large de la santé dans les pays en développement a permis d'accomplir des progrès sans précédent dans le domaine de la santé publique. Pour renforcer ces efforts, le Président Obama a annoncé une initiative pour la santé mondiale étalée sur six ans, avec un budget de 63 milliards de dollars, qui permettra au Gouvernement des États-Unis de continuer d'être à la tête de la lutte contre le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose. Ce faisant, nous nous emploierons particulièrement à renforcer les systèmes de santé et à aborder des problèmes plus importants dans le domaine de la santé, y compris dans le domaine de la santé maternelle et infantile, de la planification familiale et des maladies tropicales orphelines.

Le paludisme est l'une des principales causes de maladie et de décès chez les enfants de moins de cinq ans en Afrique et est préjudiciable à la productivité dans tous les groupes d'âge. Il met à rude épreuve les systèmes de santé publique, ainsi que les familles. Les économistes estiment que le paludisme représente environ 40 % des dépenses de santé publique en Afrique et un coût économique annuel de 1,3 % par an du produit intérieur brut du continent.

Les États-Unis sont l'un des principaux défenseurs du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et une partie des contributions des États-Unis appuie des programmes de lutte contre le paludisme par le biais de l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme. Les États-Unis aident 15 pays africains fortement touchés à amplifier la prévention efficace du paludisme et les traitements en fournissant des insecticides, des moustiquaires imprégnées d'insecticide, des traitements antipaludéens à base d'associations

médicamenteuses, en veillant à la pulvérisation à l'intérieur des logements d'insecticide à effet rémanent et en fournissant un traitement préventif aux femmes enceintes. En étroite coopération avec les pays d'accueil et d'autres partenaires de développement, nous cherchons à réduire considérablement le nombre de personnes infectées par le paludisme au Rwanda, en Zambie et à Zanzibar. Les chiffres seraient en baisse au niveau des districts au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda. Ces résultats ont été accompagnés par une baisse substantielle du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans aussi bien au Rwanda qu'en Zambie.

Au cours des trois premières années de mise en œuvre, les États-Unis ont permis à plus de 32 millions de personnes de bénéficier de mesures de prévention et de traitement du paludisme. En 2008, nous avons fourni plus de 6,4 millions de moustiquaires durables imbibées d'insecticide distribuées gratuitement aux femmes enceintes et aux jeunes enfants et 15,6 millions de polythérapies à base d'artémésinine, en tout. Des insecticides à effet rémanent ont été pulvérisés à l'intérieur de 6 millions de logements et près de 25 millions de personnes ont ainsi été protégées du paludisme. Par ailleurs, l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme a appuyé un large ensemble de programmes visant à renforcer les systèmes de santé et l'éducation sanitaire dans les pays d'accueil.

En allégeant le fardeau du paludisme dans des pays fortement touchés où la maladie est la principale cause de décès des enfants et qui représente souvent entre 30 et 40 % des soins ambulatoires et des admissions dans les hôpitaux, notre assistance distribuée par le biais de l'Initiative pour lutter contre le paludisme permet que les ressources essentielles et les efforts des professionnels de la santé déjà débordés soient concentrés sur la lutte contre d'autres maladies de l'enfant, telles que la diarrhée et la pneumonie. Au-delà de ces 15 pays prioritaires, les États-Unis mènent des programmes de lutte contre le paludisme dans quatre pays non prioritaires et deux plateformes régionales, l'Initiative pour lutter contre le paludisme en Amazonie qui couvre les huit pays du bassin de l'Amazone et le Programme de lutte contre le paludisme dans le Mékong qui couvre cinq pays, plus la province du Yunnan en Chine, dans la sous-région du bassin du Mékong en Asie du Sud-Est.

Pour terminer, je tiens à signaler que si le Gouvernement des États-Unis mène d'importants programmes de lutte contre le paludisme depuis des années, la priorité et les ressources accordées

actuellement sont sans précédent. L'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme représente une augmentation historique de 1,2 milliard de dollars sur cinq ans des ressources consacrées par le Gouvernement des États-Unis à lutter contre le paludisme en Afrique subsaharienne, région la plus touchée par la maladie. L'objectif de cette initiative est de réduire la mortalité due au paludisme de 50 % dans les 15 pays africains les plus touchés par la maladie, permettant ainsi à ceux qui ont été épargnés par cette terrible maladie d'avoir un meilleur avenir.

M. Benitez Versón (Cuba) (*parle en espagnol*) : Cuba s'associe pleinement à la déclaration faite sur cette importante question par la délégation soudanaise au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Aujourd'hui, 20 octobre, notre pays célèbre la journée de la culture cubaine. Ce même jour en 1868, dans la ville de Bayamo, qui avait été récemment prise par les troupes mambises, la Bayamesa, marche qui s'est transformée, à juste titre, en notre hymne national, était entonnée pour la première fois. Dix jours à peine après le début de la première guerre d'indépendance qui a été accompagnée par l'un des actes de justice les plus importants de la jeune histoire de notre pays, Carlos Manuel de Céspedes, le père de notre patrie, abolissait l'esclavage. Les liens historiques entre Cuba et l'Afrique remontent à plus de cinq siècles quand sont arrivés sur notre terre plus de 1,3 million d'esclaves africains. Il est impossible d'imaginer l'histoire culturelle et politique de l'archipel cubain sans prendre en compte l'empreinte africaine dans nos gènes et notre vie sociale.

Avant le triomphe de la révolution en 1959, les élites politiques néocoloniales de Cuba, soumises aux intérêts du capital étranger, ont très peu fait pour que l'Afrique puisse occuper la place qui lui revient dans notre société. Ce n'est que grâce à la volonté de la révolution cubaine de construire une nouvelle société que l'on a pu parler de ce que notre poète national, Nicolás Guillén, a appelé la couleur cubaine, qui représente ce que nous sommes et ce que nous souhaitons être. Et l'Afrique est une partie indissociable de notre existence, de notre caractère insulaire. Pour les Cubains, l'Afrique est une extension de leur patrie.

Le Musée national de la route de l'esclavage, dont le siège se trouve dans le château de San Severino dans la ville de Matanzas et qui a été inauguré le mois de juin dernier, perpétue la mémoire de l'esprit rebelle

des groupes ethniques africains tels que les Lucumis, les Carabalis, les Congos, les Gangas, les Mandingues, les Minas, les Bibis et les Yorubas qui, arrachés de force à leur patrie d'origine, ont refusé d'accepter le sort que les colonisateurs d'alors leur avaient réservé. Ainsi, personne ne devrait être surpris de nous voir aujourd'hui proclamer dans cette salle avec une juste fierté que le peuple cubain est l'héritier direct et naturel de la bravoure, du courage et de la culture de résistance de l'Afrique qui a lutté héroïquement pendant des siècles contre des difficultés et des défis qui perdurent encore aujourd'hui.

Peu après le triomphe de la révolution, Cuba a commencé à rembourser petit à petit la dette immense qu'elle avait contractée à l'égard de centaines de milliers d'esclaves africains qui ont fait de Cuba leur patrie et sacrifié leurs vies pour son indépendance. Les convictions internationalistes les plus profondes de la révolution cubaine ont permis à notre pays d'être toujours aux côtés de l'Afrique, qu'il s'agisse de l'appui inconditionnel que nous avons apporté aux luttes anticolonialistes ou de nos projets de coopération dans de nombreux domaines du développement économique et social du continent.

Plus de 381 000 soldats et responsables cubains ont lutté de manière désintéressée pour défendre l'intégrité et la souveraineté de pays frères africains pendant près de trois décennies. Et nous n'avons ramené d'Afrique que les dépouilles de nos compagnons tombés au combat et l'honneur du devoir accompli. Aujourd'hui, plus de 2 400 Cubains fournissent des services dans 35 nations africaines pour promouvoir leur développement dans des domaines aussi divers que la santé publique, l'éducation, l'agriculture, les sports, la construction.

Notre pays continuera à fournir, comme il l'a fait jusqu'à présent, son capital humain et à apporter son expérience dans le cadre de sa collaboration avec de nombreux pays du continent. Aujourd'hui, dans le seul cadre du Programme intégral de santé, près de 1 120 médecins et techniciens de la santé travaillent dans 23 pays africains, fournissant des services à plus de 48 millions de personnes. À l'heure actuelle, plus de 2 200 jeunes originaires de 45 pays africains étudient dans nos universités et instituts polytechniques. À ce jour, plus de 32 000 jeunes du continent ont obtenu un diplôme dans différentes spécialités.

Pour sa part, l'Afrique s'est toujours tenue aux côtés de Cuba. Durant le blocus économique,

commercial et financier injuste et cruel imposé pendant plus de 50 ans par les États-Unis, les Gouvernements et les peuples africains ont resserré les rangs pour défendre à 17 occasions devant l'Assemblée générale des Nations Unies le droit du peuple cubain de décider de son destin. Nous sommes convaincus qu'ils le feront de nouveau le 28 octobre prochain dans cette salle.

La solidarité de l'Afrique avec le peuple cubain a été tout aussi grande après les ouragans dévastateurs qui nous ont frappés en 2008. Nous remercions encore une fois nos frères africains pour l'appui moral et matériel qu'ils nous ont apporté dans des circonstances difficiles.

Pour satisfaire les besoins de l'Afrique en matière de développement, les lamentations des puissants ou les examens répétés des statistiques relatives à telle ou telle catastrophe ne suffisent pas. Il est indispensable de changer le système international actuel qui condamne 80 % de la population mondiale à la pauvreté, alors que les 20 % restants qui vivent dans les pays riches gaspillent les richesses mondiales. C'est ce même système qui exige des pays africains qu'ils continuent de consacrer cinq fois plus de leurs ressources au remboursement de leur dette extérieure honteuse qu'à des programmes de santé et d'éducation.

C'est dans ce même système que de puissantes multinationales luttent pour contrôler les ressources minérales du continent africain; à quelques exceptions près, les pays riches n'honorent pas les modestes promesses qu'ils font en matière d'aide publique au développement et un régime injuste de brevets et d'échanges commerciaux empêche les nations africaines de se développer.

Pour résoudre les problèmes africains, il est nécessaire de renoncer à la philosophie du profit à tout prix qui sous-tend l'ordre international actuel. Notre pays continuera d'appuyer l'Union africaine et tous les mécanismes de concertation régionaux qui s'emploient à trouver leurs propres solutions aux problèmes africains. L'Afrique a toutefois également besoin du ferme appui de la communauté internationale. L'Afrique a besoin que l'ONU élabore une approche intégrée pour trouver une solution aux problèmes relatifs à la paix, à la sécurité et au développement du continent.

Pour terminer, je voudrais souligner que Cuba plaide en faveur d'un ordre international plus juste, plus équitable et plus pacifique. C'est tout ce dont a besoin l'Afrique et le reste des pays en développement

pour relever le défi qui consiste à œuvrer au bien-être de leur peuple sans se heurter à des obstacles absurdes.

Nous ne demandons pas de paternalisme mais l'égalité des chances pour l'Afrique. L'Afrique demande, et mérite, avant tout la solidarité et le respect. Nos frères africains pourront toujours compter sur la solidarité sans faille et l'appui incondicional de Cuba.

M. Sumi (Japon) (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir et l'honneur d'intervenir devant l'Assemblée générale aujourd'hui pour débattre des points importants de l'ordre du jour concernant le développement de l'Afrique. Avant de commencer, je voudrais remercier le Secrétaire général et son personnel dont le travail diligent a abouti à la consolidation des rapports que nous avons reçus. Permettez-moi également de me féliciter de l'intégration du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique dans l'Union africaine.

Le développement de l'Afrique est l'une des priorités les plus urgentes du monde et des Nations Unies aujourd'hui. À la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, tenue en mai 2008, nous avons entendu ce que les dirigeants africains avaient à nous dire et le moment est venu d'expliquer ce que nous avons fait pour y répondre.

Le Japon s'est engagé lors de la quatrième Conférence à doubler son aide publique au développement à l'Afrique, à fournir une aide active et souple de 4 milliards de dollars sous formes de prêts à conditions avantageuses et à œuvrer à doubler les investissements privés japonais en Afrique dans les cinq prochaines années. Pour honorer ses engagements, le Gouvernement japonais a mis en place un Mécanisme de suivi de la TICAD pour suivre la mise en œuvre du Plan d'Action de Yokohama. En mars dernier, la Réunion de suivi de la TICAD s'est tenue au Botswana pour examiner et évaluer les activités liées à la TICAD et des recommandations ont été faites pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action.

L'aide publique au développement apportée à l'Afrique par le Japon porte sur de très nombreux secteurs, dont l'infrastructure, l'agriculture, le commerce et les investissements, le développement communautaire, les soins de santé, l'éducation, l'eau et la lutte contre les changements climatiques. Ces domaines correspondent aux priorités sectorielles clés du NEPAD et reflètent les besoins réels de l'Afrique.

La sécurité alimentaire en Afrique est notamment une question importante. À l'occasion de la quatrième Conférence, l'Agence japonaise de coopération internationale a lancé l'initiative Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique en association avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique afin d'appuyer les efforts des pays africains pour augmenter la production de riz. Cette initiative a déjà été activée dans 12 pays africains.

Lors du débat général, le Japon a accueilli une manifestation parallèle intitulée « Promouvoir des investissements internationaux responsables dans l'agriculture » avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole et la Banque mondiale. Les participants sont convenus que des investissements responsables dans le secteur agricole permettraient d'harmoniser et de maximiser les intérêts des pays bénéficiaires, des populations locales et des investisseurs.

Cette réunion a marqué la première étape dans l'élaboration de principes et d'un cadre international visant à encourager de tels investissements. En outre, en tant que pilier important du mécanisme de suivi de la TICAD IV, des partenariats public-privé sont vivement encouragés en vue de rendre la conjoncture plus favorable aux investissements en Afrique.

Lors de la TICAD IV, la Banque japonaise pour la coopération internationale a annoncé qu'elle allouerait jusqu'à 2,5 milliards de dollars sur cinq ans pour encourager le secteur privé japonais à investir en Afrique. En septembre dernier, le décaissement de 1,2 milliard de dollars a été approuvé. L'institution JBIC pour les investissements en Afrique a été mise en place en avril dernier pour aider les entreprises japonaises à étendre leurs activités en Afrique en leur proposant des placements sous forme de participation, des garanties et des financements en devise locale. En outre, un prêt à des conditions libérales d'un montant de 300 millions de dollars a été consenti à la Banque africaine de développement pour aider le secteur privé dans les pays africains.

Le cinquième Forum Afrique-Asie des entreprises est un autre exemple de partenariat public-privé. Organisé par le Japon, en collaboration avec le Gouvernement ougandais et des institutions compétentes des Nations Unies, il s'est tenu à Kampala en juin dernier. Ce Forum était axé principalement sur

l'établissement de liens commerciaux en faveur d'un développement durable du tourisme en Afrique et a rassemblé plus de 250 participants venus de plus de 30 pays différents, dont des représentants de gouvernements, d'entreprises, de la société civile et d'organisations internationales.

En encourageant la coopération entre l'Afrique et le Japon, nous respectons pleinement l'autorité, la prise en charge et le partenariat au niveau local, conformément aux principes et valeurs essentiels du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous estimons que ces principes sont indispensables à la promotion du développement durable en Afrique. Le concept de sécurité humaine doit être pris en compte dans la mise en œuvre des grandes mesures de politique visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement afin de s'assurer que la croissance accélérée recherchée profitera aux individus et aux populations locales en leur donnant des moyens d'action et n'accentuera pas les inégalités sociales et économiques. Comme l'a indiqué le Premier Ministre Yukio Hatoyama le mois dernier devant l'Assemblée générale, le Japon a l'intention de redoubler d'efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de promouvoir la sécurité humaine en Afrique.

Le Gouvernement japonais se félicite de la note du Secrétaire général intitulée « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique » (A/64/302). Ma délégation se réjouit également d'apprendre que des progrès ont été réalisés l'année dernière dans la lutte contre le paludisme, dans cinq pays africains en particulier : l'Érythrée, la Gambie, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et la Zambie. Ces pays approchent ou ont atteint l'impact ciblé par l'Assemblée mondiale de la santé et le Partenariat RBM pour 2010, visant la réduction de la mortalité et de la morbidité de 50 % ou plus. Nous notons toutefois que si de nombreux progrès ont été accomplis, la plupart des pays n'ont pas atteint la couverture universelle de moustiquaires imprégnées d'insecticide et d'autres interventions de lutte contre le paludisme. Le Gouvernement japonais, qui est l'un des principaux

donateurs contribuant au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, renouvelle son engagement en faveur de la coopération internationale en matière de lutte contre le paludisme.

Pour terminer, ma délégation voudrait réitérer l'engagement de longue date et la contribution du Japon au développement de l'Afrique qui est un continent d'espoir et d'opportunités.

Programme de travail

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/INF/64/3/Rev.1, qui contient le programme de travail révisé et le calendrier des séances plénières pour la période du 15 octobre au 15 décembre 2009 et qui a été publié le lundi 12 octobre 2009.

Concernant le point 110 b) de l'ordre du jour ayant trait à l'élection de membres du Conseil économique et social, qui aura lieu le lundi 26 octobre 2009, je voudrais appeler l'attention des membres sur une lettre datée du 16 octobre 2009 du Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en sa qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, publiée sous la cote A/64/493. À cet égard, j'informe les membres que, le lundi 26 octobre, l'Assemblée générale procédera d'abord à une élection partielle pour pourvoir aux quatre sièges vacants du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, avant de passer à l'élection des 18 membres du Conseil économique et social.

J'informe également les membres qu'à la demande de ses parrains, l'examen du point 46 de l'ordre du jour, intitulé « La crise mondiale de la sécurité routière », prévu le mardi 27 octobre 2009, a été reporté à une date ultérieure qui sera annoncée.

Pour terminer, je tiens également à rappeler aux membres que les listes des orateurs pour les questions énumérées dans le document A/INF/64/3/Rev.1 sont ouvertes.

La séance est levée à 13 h 10.